Diplôme de conservateur de bibliothèque

Quel rôle éducatif pour les bibliothèques universitaires ? Un exemple mexicain : la Bibliothèque Daniel Cosío Villegas du Colegio de México.

Cécile TARDY

Sous la direction de Sylvie CHEVILLOTTE Conservateur des bibliothèques.

Coresponsable de la cellule FORMIST.



Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement Sylvie Chevillotte pour sa disponibilité et pour ses conseils.

Merci également à Pilar María Moreno, la coordinatrice académique de la bibliothèque Daniel Cosío Villegas du Colegio de México, qui a mis à ma disposition des documents internes et a dissipé un certain nombre de mes doutes.

J'exprime enfin toute ma gratitude au personnel des bibliothèques que j'ai eu l'opportunité de visiter, et notamment à José Juan Betán de la bibliothèque Simón Bolívar de la UNAM, Víctor Harari Betancourt de la bibliothèque Francisco Xavier Caligero de la Universidad Iberoamericana, Sonia Salázar et Liberio Villagomez de la Bibliothèque Nationale du Mexique, Rubén Altamirano de la bibliothèque du Tecnológico de Monterrey campus Ciudad de México et Darío Hermosillo, Yulia Ostrovskaya et Rocío Méndez de la bibliothèque de la Universidad de las Américas. Ils m'ont reçue longuement et chaleureusement et ont pris le temps de répondre à toutes mes questions.

Résumé:

La formation des utilisateurs des bibliothèques universitaires poursuit-elles les mêmes objectifs de part et d'autre de l'Atlantique ? Comme leurs homologues français, les bibliothécaires mexicains cherchent à s'appuyer sur leur légitimité de spécialistes de l'information pour asseoir leur rôle de formateurs à la maîtrise de l'information, et le faire reconnaître par l'institution universitaire. Cependant, la problématique du rôle éducatif des bibliothèques n'est pas appréhendée selon le même angle dans les deux pays. Alors que les bibliothécaires français cherchent surtout à mutualiser leurs pratiques et à concevoir des outils utilisables par tous, le contexte mexicain dote les établissements d'une grande autonomie qui atomise les pratiques et fait naître chez les professionnels le besoin d'établir des modèles normatifs pour unifier leurs objectifs et définir des arguments clairs à faire valoir aux tutelles. La gestion autonome des statuts des personnels dans les établissements mexicains montre que la fonction éducative des bibliothèques a des conséquences sur la profession de bibliothécaire. Les exemples étudiés envisagent plusieurs façons de devenir « bibliothécaire-enseignant ».

Descripteurs:

Colegio de México -- Formation des utilisateurs

Bibliothèques universitaires -- Formation des utilisateurs -- Mexique

Recherche documentaire -- Mexique

Recherche de l'information -- Mexique

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract:

Do the French and Mexican academic libraries work towards the same end when they devise and perform documentary patrons' training? Like the French librarians, the Mexican ones also aim at being acknowledged as specialists of information literacy because they are information scientists. They want their work to be recognized by the institution. However, each country introduce the question of the educative role of libraries in an original way. While French librarians want to share their practices and to conceive tools for everyone, Mexican institutions are very independent and each one carries out its own practices, that is why librarians need to create standards so as to unify their purposes and to use them as arguments to convince the institutions. The fact each institution manages its own staff and defines its status also shows that the educative function of librarians has consequences on the profession itself. The Mexican academic libraries expose some ways to become a "teacher librarian".

Keywords:

Colegio de México -- Library instruction

Academic libraries -- Library instruction-- Mexico

Information literacy

Information retrieval -- Mexico

Sommaire

| INTRODUCTION | 9 |
|---|----|
| CADRE INSTITUTIONNEL ET NORMATIF | 11 |
| 1. LE SYSTÈME DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES AU MEXIQUE | 11 |
| 1.1. Panorama de l'éducation supérieure au Mexique | 11 |
| 1.2. Les bibliothèques universitaires | 13 |
| 1.2.1. Cadre institutionnel | 13 |
| 1.2.2. Un fonctionnement grandement autonome | 13 |
| 1.2.3. Recrutement du personnel et profils de postes | 14 |
| 1.3. Le Programme National d'Education 2001-2006 | 15 |
| 2. Les cadres normatifs | 17 |
| 2.1. De l'instruction bibliographique à la formation à la maîtrise de | |
| l'information | 17 |
| 2.1.1. Instruction bibliographique | 17 |
| 2.1.2. Formation à la maîtrise de l'information | 18 |
| 2.1.3. Pour une modélisation de la formation à la maîtrise de | |
| l'information ? | 22 |
| 2.2. Les modèles normatifs internationaux | 23 |
| 2.2.1. Les principaux modèles au Mexique | 23 |
| 2.2.1.1. Les standards ALA/ACRL | 23 |
| 2.2.1.2. Le modèle normatif australien du CAUL | 24 |
| 2.3. L'élaboration d'un modèle mexicain | 25 |
| 2.4. Synthèse | 26 |
| LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR LA BIBLIOTHÈQUE DANIEL | |
| COSÍO VILLEGAS DU COLEGIO DE MÉXICO | 27 |
| 1. La bibliothèque dans le Colegio de México | 27 |
| 1.1. Le Colegio de México | 27 |
| 1.1.1. Un établissement universitaire prestigieux | 27 |
| 1.1.2. Organisation | 27 |
| 1.1.3. Former des citoyens éclairés : une préoccupation constante | 28 |

| 1.2. La | bibliothèque Daniel Cosío Villegas : missions et organisation | ! |
|------------|---|----|
| interne | | 29 |
| 1.2.1. | Place dans l'organigramme | 29 |
| 1.2.2. | Missions | 30 |
| 1.3. Des | ux coordinations pour la formation des usagers | 31 |
| 1.3.1. | La coordination « services aux publics » | 31 |
| 1.3.2. | La coordination académique | 32 |
| 2. LES ACT | TIVITÉS DE FORMATION DES USAGERS | 32 |
| 2.1. Les | visites guidées | 33 |
| 2.2. Le | Cours de Recherche Documentaire en Sciences Sociales et | |
| Humanités | s (CIDCSH) | 33 |
| 2.2.1. | Historique | 33 |
| 2.2.2. | Objectifs et contenus | 34 |
| 2.2.3. | Bilans et perspectives | 37 |
| 2.3. La | formation professionnelle : le Master | 38 |
| LES PRATIO | UES DE QUATRE AUTRES BIBLIOTHÈQUES | |
| | AIRES MEXICAINES | 40 |
| 1. DES ACT | TIVITÉS D'INSTRUCTION | 40 |
| 1.1. Ses | sions d'initiation à l'usage de la bibliothèque | 40 |
| 1.1.1. | Sessions introductives | 40 |
| 1.1.2. | Sessions d'initiation à la bibliothèque sous forme ludique | 41 |
| 1.2. Ses | sions de formation à la carte | 42 |
| 1.2.1. | Intégration aux cours méthodologiques | 42 |
| 1.2.2. | Ateliers sur demande d'un enseignant | 43 |
| 1.2.3. | Accompagnement individuel | 44 |
| 2. Pour un | NE VÉRITABLE FORMATION À LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION | 44 |
| 2.1. Un | iversidad Iberoamericana : un projet de didacticiels | 44 |
| 2.2. UD | OLA : le cours de "culture de l'information" | 45 |
| 2.2.1. | Cadre institutionnel | 45 |
| 2.2.2. | Publics et contenus du cours « culture de l'information » | 46 |
| 2.3. L'U | Iniversité de Ciudad Juárez et le portail | 48 |

| 3. Deux fa | AÇONS DE CONCEVOIR LA FORMATION À LA MAÎTRISE DE | |
|-------------|---|-----------|
| L'INFORMATI | ON | 49 |
| 3.1. Con | nparaison du CIDCSH et du cours « culture de l'information | on » aux |
| modèles no | ormatifs | 49 |
| 3.2. And | ılyse du tableau | 51 |
| LES ENJEUX | DE L'EXEMPLE MEXICAIN | 54 |
| 1. CADRE I | DE LA FORMATION DES USAGERS EN FRANCE | 54 |
| 1.1. Le d | cadre institutionnel et normatif | 54 |
| 1.1.1. | Le cadre institutionnel des bibliothèques universitaires | 54 |
| 1.1.2. | La formation des usagers : un outil contre l'échec à l'univ | ersité.55 |
| 1.1.3. | Des cadres normatifs ? | 56 |
| 1.2. Poi | ur une mutualisation des ressources | 57 |
| 1.2.1. | Structurer ou normaliser | 57 |
| 1.2.2. | Une organisation en réseaux | 58 |
| 1.2.3. | Débats et enjeux | 60 |
| 2. Pour de | S FORMATIONS RÉUSSIES | 61 |
| 2.1. Des | s enjeux éducatifs | 61 |
| 2.1.1. | Modèles pédagogiques | 61 |
| 2.1.2. | Utilisation croissante des Technologies de l'Information e | et de la |
| Commu | nication (TIC) | 62 |
| 2.1.3. | Les formations à la maîtrise de l'information : un outil po | ur |
| répondre | e à la crise des systèmes éducatifs ? | 63 |
| 2.2. Des | s enjeux institutionnels | 65 |
| 2.2.1. | La nécessaire reconnaissance de l'institution | 65 |
| 2.2.2. | L'organisation interne de la bibliothèque | 66 |
| 3. Evolut | IONS EN COURS: DES ENJEUX PROFESSIONNELS | 67 |
| 3.1. La j | formation universitaire et les changements statutaires | 67 |
| 3.2. Des | s profils professionnels en mutation | 68 |
| 3.2.1. | Les bibliógrafos | 68 |
| 3.2.2. | Les professeurs-bibliothécaires | 69 |
| 3.3. Que | elle évolution pour la profession de bibliothécaire ? | 70 |

| CONCLUSION | 73 |
|-------------------|----|
| BIBLIOGRAPHIE | 75 |
| TABLE DES ANNEXES | 82 |

Introduction

A l'heure où la construction européenne passe par une unification des titres universitaires et l'édification d'une « Europe de la connaissance », il est intéressant d'élargir la réflexion aux pratiques de pays plus lointains et ouverts à d'autres influences. Le Mexique, par sa situation géographique, s'inspire du système étasunien tout en développant son identité latino-américaine, et cherche peu ses modèles du côté de l'Europe. C'est pourquoi la confrontation entre les systèmes de la France et du Mexique peut se révéler enrichissante : deux pays à l'histoire et aux traditions institutionnelles et universitaires forcément différentes conçoivent-ils de la même manière les missions des bibliothèques et leur rôle dans la communauté éducative ?

En France, depuis les années 1980 et surtout 1990, la formation à la recherche documentaire des utilisateurs des bibliothèques universitaires a peu à peu imposé son utilité, voire sa légitimité. Les pratiques d'abord disparates ont trouvé une reconnaissance institutionnelle dans les espaces réservés par la réforme de 1997 à la Méthodologie du Travail Universitaire(MTU); l'existence de ce cadre officiel devrait permettre d'observer une certaine unification des objectifs et des pratiques dans les bibliothèques. Cependant, l'autonomie croissante des universités, la liberté laissée à chaque établissement de concevoir la MTU selon ce qu'il juge prioritaire et la récente réforme dite LMD encouragent au contraire la diversité des pratiques, et la formation des usagers revêt en réalité des visages variés selon les établissements. Si les pratiques divergent, qu'en est-il alors des objectifs? Le fait de parler indifféremment de "formation à l'information" ou de "formation à la recherche documentaire", pour ne citer que deux des multiples intitulés que les bibliothèques donnent à leurs cours, signifie-t-il que les objectifs varient en même temps que les pratiques et l'investissement de l'établissement ? Il s'agit non seulement pour les bibliothèques de disposer d'un cadre institutionnel approprié pour mettre en œuvre des pratiques adaptées aux besoins des publics universitaires, mais aussi d'intégrer les besoins de formation nés de la société de l'information. Une réflexion sur ce que l'on attend des cours dispensés par les bibliothèques et sur la place qui est dévolue à ces dernières dans la formation globale des individus est un préalable nécessaire à l'instauration de formations des usagers. C'est dans cette problématique que s'inscrit l'étude de quelques exemples de politiques mexicaines.

En effet, les pratiques de la bibliothèque Daniel Cosío Villegas du Colegio de México et de quatre autres bibliothèques universitaires du Mexique permettent d'aborder différemment la formation des usagers et ses enjeux. On observe un double mouvement : les pratiques sont diverses, chaque établissement les définit en fonction de ses propres missions, mais les bibliothécaires conduisent une réflexion au niveau national et international pour définir et normaliser les objectifs de la formation à la maîtrise de l'information. Ainsi, un mouvement à la fois centrifuge et centripète caractérise la formation des usagers, qu'il s'agit de décrire puis de mettre en parallèle avec la situation française. Les politiques mises en œuvre seront ainsi d'abord replacées dans leur contexte institutionnel et normatif, avant d'être décrites et confrontées à ces normes. Il est en effet nécessaire de commencer par évoquer le système universitaire mexicain et ses particularités, ainsi que de replacer la formation des usagers dans son historique et de présenter les travaux et réflexions des bibliothécaires pour formaliser les objectifs. Les expériences menées et leurs fondements institutionnels, théoriques et normatifs permettront ensuite de dégager les enjeux de la formation des usagers au Mexique et de les confronter à la situation en France : étudier la manière dont les bibliothécaires mexicains posent la problématique de la formation des usagers permet en effet d'envisager des enjeux similaires dans les deux pays et les implications professionnelles du rôle éducatif des bibliothèques.

Cadre institutionnel et normatif

1. Le système des bibliothèques universitaires au Mexique

1.1. Panorama de l'éducation supérieure au Mexique

En 2001, le système d'enseignement supérieur mexicain s'appuyait sur plus de 1500 établissements publics ou privés. Aux universités s'ajoutent essentiellement les instituts technologiques, les universités technologiques, les instituts de recherche et de posgrado (troisième cycle) et les écoles normales. Tous ces établissements sont les héritiers des profondes mutations qu'a connu le système à partir des années 1960, qu'ils soient nés à cette époque pour répondre aux changements démographiques, culturels, sociaux et politiques ou qu'ils aient alors connu des transformations structurelles importantes. Le Mexique est en effet passé d'un enseignement supérieur élitiste qui dans les années 1960 concernait à peine 80000 étudiants (soit 2,7% des 20-24 ans) à un système accueillant plus de deux millions d'étudiants aujourd'hui. L'industrialisation et l'urbanisation ont fortement contribué au développement de l'éducation dans le pays, même si le Mexique compte relativement peu d'étudiants par rapport à d'autres pays de niveau de développement économique comparable: Rollin Kent et Rosalba Ramírez¹ avancent comme explication que les structures universitaires n'ont pas toujours pu ou su s'adapter à la hausse des effectifs potentiels.

Le Système d'Enseignement Supérieur² (SES) a ainsi connu de profonds changements au cours de ces quarante années. L'Etat s'est vu contraint de s'adapter aux évolutions de la société mexicaine et on dégage deux moments privilégiés où la politique mise en œuvre a entraîné une hausse massive des effectifs étudiants³. Dans les années 1970, tout d'abord, après que le massacre des

_

¹ KENT, Rollin. RAMÍREZ, Rosalba. « La educación superior en el umbral del siglo XXI ». Un Siglo de Educación en México.

² Sistema de Educación Superior (SES).

³ In KENT, Rollin. RAMÍREZ, Rosalba.

étudiants sur la place des Trois Cultures est venu porter un coup d'arrêt sanglant au mouvement de 1968, l'Etat a cherché à retrouver une certaine légitimité en finançant l'accès aux études d'un plus grand nombre et en ouvrant des établissements. Le nombre d'institutions a doublé entre 1970 et 1980 et le maillage géographique s'est équilibré au profit de la province. En effet, si 53% des établissements se situaient dans le District Fédéral en 1970, le chiffre était descendu à 28% en 1990 et avoisine les 14% en 2003. D'autres pôles universitaires se sont peu à peu créés à Guadalajara, Monterrey ou Puebla, pour ne citer que les plus grandes villes. Une autre grande époque de hausse des effectifs après plusieurs années de stagnation est intervenue dans les années 1990 : il semblerait qu'on puisse y voir les premiers résultats positifs de la politique d'amélioration de l'éducation primaire et secondaire, mise au rang des priorités par les gouvernements successifs. L'évolution du Système d'Enseignement Supérieur au cours de ces quatre décennies se caractérise aussi par l'accroissement notable du nombre de femmes, puisque, si les étudiants formaient une population largement masculine dans les années 1960, aujourd'hui les étudiantes représentent près de 50% du total. Enfin, la dernière caractéristique à noter met en cause l'investissement de l'Etat : depuis 1980, le nombre des universités privées a explosé, soulignant de ce fait l'insuffisance du secteur public. Ces nouveaux établissements attirent nombre d'étudiants issus de familles aisées. Les coûts de scolarité sont certes très élevés dans les plus prestigieux, mais on y bénéficie d'excellentes conditions d'études (locaux spacieux, parc informatique conséquent). Si des universités comme le Tecnológico de Monterrey ou la Universidad Iberoamericana ont su se forger une identité forte et proposer des formations reconnues parmi les meilleures dans leurs domaines, en revanche un nombre important d'établissements se créent sans contrôle et dispensent des formations dont la qualité n'est pas prouvée.

Face à ces évolutions en termes d'accroissement de la population étudiante et de diversification de l'offre éducative, deux débats agitent le monde universitaire depuis une dizaine d'années. Le premier concerne le mode de financement des établissements publics : l'Etat pousse chaque université à accroître ses propres sources de revenus, et développe les financements sur projets. Par ailleurs, et c'est

le second terme du débat, les établissements sont encouragés à freiner la prolifération des filières et à revenir à des cursus plus polyvalents et plus en phase avec le contexte économique. Enfin, la question qui domine l'enseignement supérieur demeure celle de garantir des formations de qualité pour un nombre croissant d'étudiants. Dans ce panorama d'institutions souvent jeunes et encore fortement concentrées dans le District Fédéral, les bibliothèques universitaires endossent une part des défis que doit relever l'enseignement supérieur.

1.2. Les bibliothèques universitaires

1.2.1. Cadre institutionnel

Les bibliothèques universitaires dépendent avant tout de l'établissement d'enseignement supérieur auquel elles se rattachent. Sur un plan institutionnel, il existe un Sous-Secrétariat à l'Enseignement Supérieur qui définit les objectifs des universités et administre celles qui relèvent du secteur public. Cette instance ministérielle définit ainsi la mission de l'enseignement supérieur : il a pour but de « former des professionnels compétents dans les différents domaines de la science, des lettres, de la technologie, de l'enseignement, de la recherche et des arts, afin qu'ils entraînent le progrès intégral de la nation »⁴.: En revanche, il n'y a pas d'équivalent à la Sous-Direction des Bibliothèques et de la Documentation, et chaque centre de documentation ne rend de comptes qu'à l'établissement qu'il sert. C'est ce dernier qui définit le budget qui lui est alloué, et qui juge de l'adéquation des politiques menées avec les missions qui ont été définies et qu'il a entérinées.

1.2.2. Un fonctionnement grandement autonome

Chaque bibliothèque bénéficie d'une grande autonomie dans la définition de ses missions et objectifs, et il n'y a pas de centralisation des modes de fonctionnement. Chaque établissement fonctionne selon les règles qu'il établit ou adapte : par exemple, chacun catalogue pour son propre compte et en l'absence d'une Agence Bibliographique Nationale, il n'existe à l'heure actuelle aucun

⁴ "Formar profesionales capaces en las diversas áreas de la ciencia, las humanidades, la tecnología, la docencia, la investigación y las artes, con el fin de que impulsen el progreso integral de la nación". In le site internet du Secretaría de Educación Pública (Ministère de l'Education Nationale), rubrique du Sous-secrétariat à l'enseignement supérieur. http://sesic.sep.gob.mx/site04/index.htm

répertoire d'autorités matières propre au Mexique. Les bibliothécaires utilisent donc soit un système maison, soit, et c'est semble-t-il une pratique très courante, le répertoire américain de la Bibliothèque du Congrès, qu'ils traduisent ou non et enrichissent de termes adaptés à leurs propres besoins. Ainsi, la bibliothèque de la Universidad de las Américas indexe directement en anglais et met à disposition des étudiants des exemplaires du manuel pour qu'ils puissent effectuer leurs recherches par mots-matières dans le catalogue. De même, les catalogueurs ne s'appuient pas sur une base de données commune aux établissements mexicains, mais récupèrent parfois les notices de la Bibliothèque du Congrès. Cette pratique semble montrer que les bibliothèques mexicaines s'inspirent fortement du modèle nord-américain et qu'il manque, à l'heure actuelle, une réelle collaboration et mise en commun sur le plan national. Cependant, une certaine évolution se fait sentir et des travaux collaboratifs voient le jour. La bibliothèque du Colegio de México participe ainsi à un projet de contrôle d'autorités qui rassemble plusieurs établissements du pays et vise à établir un répertoire plus à même de décrire les réalités culturelles du Mexique et utilisable par toutes les bibliothèques qui le souhaiteraient

1.2.3. Recrutement du personnel et profils de postes

Les professionnels des bibliothèques sont régis eux aussi par un fonctionnement atomisé. Contrairement à ce qui se passe en France, l'absence d'un système de recrutement centralisé par concours rend chaque établissement totalement maître de la définition de ses profils de postes et de l'embauche de son personnel : les bibliothécaires professionnels sont formés par les universités et font ensuite valoir leur diplôme de licence ou de Master (ce dernier est de plus en plus fréquemment exigé) lors d'un entretien d'embauche dans un établissement donné. S'ils veulent ensuite exercer dans une autre bibliothèque, il leur faut suivre à nouveau la même démarche et faire valoir leur expérience et leurs compétences, sans qu'existe un système de mutations. C'est pourquoi le personnel est souvent très stable et, selon la directrice de la bibliothèque Daniel Cosío Villegas, très attaché à l'établissement dans lequel il travaille. S'il existe une culture professionnelle, s'il existe des rassemblements réguliers organisés par des

institutions ou des associations professionnelles qui permettent aux bibliothécaires de confronter leurs pratiques et de réfléchir aux évolutions de leur métier, il n'en demeure pas moins que la culture d'établissement est elle aussi très forte.

1.3. Le Programme National d'Education 2001-2006

Les politiques éducatives menées dans chaque établissement universitaire trouvent toutefois un cadre institutionnel dans les instructions du Programa Nacional de Educación⁵ publié par la SEP au début du mandat du Président de la République mexicaine. Le document actuellement en vigueur donne les grandes directives de la politique éducative du gouvernement de Vicente Fox et, sans être un texte comparable à ceux publiés en France dans le Bulletin Officiel de l'Education Nationale car dépourvu d'instructions et de règlements pratiques et immédiatement applicables, le Programme n'en indique pas moins les grandes lignes à suivre et dégage les priorités à mettre en place. Ainsi, le chapitre consacré à l'enseignement supérieur s'inscrit dans une logique propice à la formation à la maîtrise de l'information. Il insiste en effet sur la concomitance entre le développement du Mexique et un système universitaire qui couvre tous les champs du savoir et soit promoteur d'innovations. Pour former des individus qui contribuent au développement social, scientifique, technologique, économique et culturel du pays, le Système d'Enseignement Supérieur se doit de favoriser le travail en réseaux à l'intérieur et à l'extérieur du pays et de chercher sans cesse de nouvelles formes d'enseignement-apprentissage. Les maîtres-mots de l'enseignement universitaire doivent être mobilité et faculté d'adaptation. Or instaurer un système plus souple et plus ouvert à la fois au monde extérieur et à des méthodes sans cesse renouvelées, pour former des individus capables de suivre les besoins d'innovation de leur pays et même de les provoquer, signifie développer chez eux des aptitudes à l'apprentissage tout au long de la vie, et donc les former à la maîtrise des processus d'apprentissage, pour les rendre autonomes sur le long terme.

٠

⁵ Programa Nacional de Educación 2001-2006. Por una educación de buena calidad para todos – Un enfoque educativo para el siglo XXI. Secretaría de Educación Pública. 2001.

Pour ce faire, le Programme évoque deux axes : renforcer les programmes de formation professionnelle, et développer des environnements d'apprentissage qui facilitent l'accès au savoir. Cette dernière recommandation se décline par la mise en place de stratégies pour développer d'une part des habitudes et compétences d'étude (c'est-à-dire centrer le processus non sur l'enseignement mais sur l'apprentissage), et d'autre part un usage intensif des technologies de l'information et de la communication dans la mise en œuvre des programmes éducatifs. Les bibliothèques, sans être explicitement nommées, trouvent dans cette dernière instruction un cadre et une justification de leurs actions de formation des usagers, ainsi qu'un argument pour convaincre leurs établissements du bien-fondé et de la nécessité de cette activité.

Ainsi, le Programme National d'Education donne aux universités un cadre pour les années 2001 à 2006 : leurs actions doivent permettre aux étudiants et futurs professionnels de développer leurs facultés d'innovation et d'adaptation, et donc s'orienter vers la recherche scientifique (développement des connaissances) et la recherche documentaire (accroissement de l'autonomie de chacun dans son apprentissage et sa maîtrise de l'information). La formation des usagers prend place dans ce double contexte de grande autonomie des établissements d'enseignement supérieur et de leurs bibliothèques universitaires, et de directives officielles qui lui offrent un cadre favorable. Il appartient à l'établissement d'en faire ou non un objectif prioritaire et aux bibliothécaires de déployer un argumentaire en leur faveur, mais ces derniers peuvent s'appuyer sur le Programme d'Education pour convaincre leur université de l'intérêt voire de la nécessité de mettre en place des formations ambitieuses au service des étudiants. Par ailleurs, les bibliothécaires se sont intéressés à la question et développent, surtout depuis une quinzaine d'années, une réflexion théorique afin de définir les enjeux et les objectifs de la formation des utilisateurs des bibliothèques.

2. Les cadres normatifs

2.1. De l'instruction bibliographique à la formation à la maîtrise de l'information

2.1.1. Instruction bibliographique

La littérature professionnelle en espagnol comme en anglais oppose, en matière de formation des usagers, la notion de *instrucción bibliográfica / bibliographic instruction* à celle de *alfabetización informativa / information literacy*. La terminologie en espagnol se calque ici fidèlement sur le vocabulaire anglais, ce qui signifie aussi que la conception de la formation des usagers telle qu'on l'observe et telle qu'on la pense au Mexique s'inspire largement de la littérature anglo-saxonne, et surtout américaine. Définir le cadre normatif dans lequel s'inscrivent ou que cherchent à construire les bibliothécaires lorsqu'ils conçoivent des formations, nécessite donc de s'interroger d'abord sur ce qui sépare ces deux concepts : c'est parce que l'instruction bibliographique a été ressentie comme insuffisante que se sont élaborées des formules alternatives visant à la maîtrise de l'information.

Dans l'introduction de son ouvrage, Annie Piolat définit la recherche documentaire comme l'utilisation "des techniques qui permettent de sélectionner l'information dans un fonds documentaire structuré, en fonction de critères et d'objectifs", soit comme le "processus par lequel vous devez obtenir un maximum de références d'ouvrages (...) sur un thème donné". Cette définition correspond à celle de l'instruction bibliographique : l'objectif à atteindre est de constituer un ensemble structuré et raisonné de références d'ouvrages qui contiennent l'information nécessaire (c'est-à-dire une bibliographie), que l'on exploitera lors de la phase postérieure du travail intellectuel (autrement dit lors du travail de recherche scientifique). L'instruction bibliographique s'arrête là où commence le travail d'exploitation de l'information. Cette définition d'un ouvrage français est corroborée par celle que donne Guadalupe Vega de la *instrucción bibbliográfica* :

_

⁶ PIOLAT, Annie. La Recherche documentaire. Page.11.

il s'agit d'une méthodologie par laquelle on se forme à l'utilisation des techniques et concepts⁷. Celle de l'Américaine Esther Grassian⁸ développe la même idée, puisque la bibliographic instruction se fonde sur la bibliothèque physique et sur le maniement de techniques de recherche. Il s'agit d'apprendre à manipuler les différents outils de recherche bibliographique, et à développer des stratégies de recherche pour localiser l'information dont on a besoin. Une telle formation suppose à la fois de se familiariser avec les techniques, avec les nouvelles technologies de l'information, et d'acquérir une méthodologie de recherche réutilisable dans l'avenir pour satisfaire d'autres besoins documentaires.

L'instruction bibliographique s'est développée dans les bibliothèques universitaires mexicaines au cours des années 1980, dans des formations appelées indifféremment formación de usuarios, instrucción bibliográfica, orientación ou educación de usuarios. Ces expériences mettaient en place un enseignement documentaire aux objectifs pratiques, centré sur la volonté de favoriser une utilisation optimale et raisonnée de la bibliothèque, sans que soit établi un véritable fondement théorique à ces expressions souvent employées comme synonymes. La pratique se développait sans être étayée par la théorie, et sans l'alimenter⁹. C'est à titre rétrospectif, alors que se développe depuis les années 1990 la notion d'information literacy / alfabetización informativa, que les bibliothécaires sont amenés à réfléchir sur ce qui différencie les nouvelles pratiques des anciennes.

Formation à la maîtrise de l'information 2.1.2.

L'information literacy, traduite en espagnol par alfabetización informativa ou encore habilidades informativas, et correspondant à l'expression française "maîtrise de l'information", cherche à inscrire l'apprentissage des techniques documentaires dans le cadre plus large de l'acquisition d'une véritable "culture informationnelle". En effet, l'ère de l'information est caractérisée par la

⁷ VEGA DÍAZ, María Guadalupe. « Instrucción de usuarios y alfabetización informativa ». in LAU, Jesús. CORTÉS Jesús. Desarrollo de Hablidades Informativas en instituciones de educación superior. pp.25-36.

⁸ GRASSIAN, Esther. "Building on Bibliographic Instruction". American Libraries. Octobre 2004. pp. 51-53.

⁹ HERNÁNDEZ SALAZAR, Patricia. "La Formación de usuarios como línea de investigación en un centro universitario". Et VEGA DÍAZ Guadalupe, chap2.

10 CANDALOT dit CASAURANG, Christel. La Formation aux compétences informationnelles à l'université: une voie

ouverte pour le développement des sciences de l'information et de la communication ? Page 1

croissance accélérée du volume des données et des possibilités d'y accéder, et elle est étroitement liée aux nouvelles technologies, dont elle est née. Cependant, elle ne fait pas seulement appel à des capacités techniques pour manipuler ces nouveaux outils. En effet, "maîtriser l'information" signifie non seulement avoir acquis ces compétences pour savoir accéder aux données, mais aussi savoir évaluer et exploiter l'information obtenue, bref ne pas souffrir d' "analphabétisme informationnel"¹¹. Les concepts font l'objet de tentatives de définition qui toutes, bien que différant dans les termes, révèlent le même objectif et le même enjeu. Nous retiendrons celle du portail Desarrollo de Habilidades Informativas de l'Université Autonome de Ciudad Juárez, qui se fonde elle-même sur la définition de la American Librarians Association (ALA)¹²: "l'Alphabétisation Informative désigne à la fois une capacité de comprendre, et un ensemble de compétences, celles qui forment les individus à 'reconnaître quand ils ont besoin d'information et à posséder la capacité de localiser, évaluer et utiliser efficacement l'information requise."¹³ Pour l'atteindre, les bibliothèques mettent en place des "formations à la maîtrise de l'information", ou desarrollo de habilidades informativas.

L'objectif majeur des formations change donc de degré avec l'explosion de l'offre informative, incarnée et symbolisée par la démocratisation de l'internet à partir de 1994-1995. La formation à la maîtrise de l'information veut se distinguer de l'instruction bibliographique, mais aussi de la maîtrise des technologies de l'information. Ces dernières comprennent les compétences informatiques, entendues comme l'apprentissage routinier d'applications spécifiques, et la maîtrise des technologies, qui signifie que l'on domine les concepts fondamentaux de la technologie, que l'on sache résoudre des problèmes techniques et que l'on ait un usage critique de l'outil. Une aptitude dans ce domaine signifie une connaissance profonde et croissante de la technologie, alors que la maîtrise de l'information suppose une attention portée aux contenus, à la communication, à

L'expression "alphabétisation informative" se rencontre également dans la littérature sur le sujet, notamment en espagnol (alfabetización informativa).

¹² Information Literacy Competency Standards for Higher Education. American Librarians Association. 2000. http://www.ala.org/ala/acrl/acrlstandards/standards.pdf

¹³ Traduction de la définition en espagnol : "Alfabetización Informativa es una capacidad de comprender y un conjunto de habilidades que capacitan a los individuos para "reconocer cuándo se necesita información y poseer la capacidad de localizar, evaluar y utilizar eficazmente la información requerida.".

http://bivir.uacj.mx/dhi/PreguntasFrecuentes/Default.htm

l'analyse, à la recherche et l'évaluation de l'information 14. L'aisance dans le domaine des technologies de l'information est certes nécessaire à cela, mais elle n'y suffit pas : il faut également développer des méthodes de recherche, et le discernement critique ; la maîtrise des technologies est un moyen d'accéder à l'information et de la traiter, et non une fin en soi.

L'article de Christine Bruce¹⁵ écrit en 1997 à partir des expériences menées dans deux universités australiennes avant la rédaction des normes du CAUL témoigne de l'élaboration du concept et des différentes façons de le cerner : la première approche conçoit la maîtrise de l'information (*information literacy*) comme son extraction grâce aux technologies. Les approches successives tendent à la considérer comme indépendante de la nature des sources d'information : elles insistent de plus en plus sur le processus de recherche et d'utilisation de l'information, puis sur celui de son appropriation pour construire son propre savoir et pour le communiquer à autrui. Les sept aspects de la formation à l'information dégagés par Bruce montrent un éloignement progressif de l'apprentissage technologique pour aller vers un objectif plus large de formation globale de l'individu, capable de trouver, analyser, assimiler, s'approprier et transmettre l'information transformée en savoir. Tel est l'enjeu de la notion de formation à la maîtrise de l'information telle qu'elle se conçoit aujourd'hui.

Cependant, la frontière avec l'instruction bibliographique n'est pas toujours aisée à établir. Dans un article d'octobre 2004, Esther Grassian revient sur l'instruction bibliographique pour en décrire les héritages et les continuités : rien ne sert de vouer aux gémonies l'instruction bibliographique et ses différents avatars, parfois vus comme des pratiques totalement dépassées, car la formation à la maîtrise de l'information s'inscrit dans leur continuité et non dans le rejet de leurs ambitions. Grassian définit ainsi la relation entre les deux concepts : "Je vois la formation à la maîtrise de l'information non comme une approche totalement nouvelle et différente, mais comme un parapluie qui englobe et étend les efforts

_

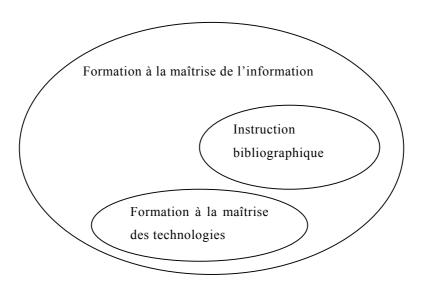
¹⁴ Avant-propos des normes du CAUL, consultées sur le site DHI de la Universidad Autónoma de Ciudad Juárez. http://bivir.uaci.mx/dbi/DocumentosBasicos/Default.htm. Page 70

http://bivir.uacj.mx/dhi/DocumentosBasicos/Default.htm. Page 70.

15 BRUCE, Christine. Seven Faces of Information Literacy in Higher Education. http://sky.fit.qut.edu.au/~bruce/inflit/faces/faces1.htm

que nous avons engagés depuis de nombreuses années grâce à l'instruction bibliographique" 16.

La formation à la maîtrise de l'information ne s'oppose donc pas à l'instruction bibliographique mais l'inclut et la dépasse, comme elle inclut la maîtrise des technologies. Ce qui la définit comme nouvelle notion tient à son immatérialité : elle s'appuie sur la technologie mais ne se résume pas à la technologie ; elle exige de connaître les ressources et stratégies de recherche de la bibliothèque, mais ne se résume pas non plus à leur maîtrise. Les savoirs-faire pratiques ne sont en fait que les moyens nécessaires pour accéder à un savoir-faire beaucoup plus abstrait : savoir apprendre à apprendre, apprendre à extraire l'information pertinente quelle qu'en soit la source pour l'intégrer à ses propres connaissances, apprendre à l'évaluer et l'analyser, bref devenir autonome dans son processus de formation pour être en mesure de continuer à se former tout au long de sa vie. La relation entre les trois notions semble pouvoir se synthétiser sous la forme suivante :



_

¹⁶ GRASSIAN, Esther. Page 51. "I see information literacy not as a wholly new and different approach, but as an umbrella that encompasses and expands on the BI efforts we've all been engaged in for many years."

2.1.3. Pour une modélisation de la formation à la maîtrise de l'information ?

Si les concepts d'alphabétisation informative et de formation à la maîtrise de l'information semblent englober des objectifs généraux à peu près fermes et identiques dans la littérature en anglais, en espagnol et en français, la terminologie qui désigne les pratiques est encore flottante, ce qui témoigne d'une certaine difficulté à les ancrer dans les pratiques : en France, comme le note Anne-Marie Bertrand¹⁷, les responsables de formations parlent indifféremment de "formation à l'information", "formation à la recherche documentaire", "méthodologie documentaire", "formation documentaire"... Cette variété dans les termes employés traduit-elle une diversité d'objectifs et d'expériences réellement mis en place? Sur le terrain, est-on réellement passé de l'instruction bibliographique à des pratiques aux intitulés divers mais aux enjeux vraiment fondés sur ceux de la formation à la maîtrise de l'information ? Ou bien les appellations révèlent-elles des degrés différents d'adaptation aux nouveaux modèles ? La réflexion théorique incite à lier deux stratégies pour lutter contre l'analphabétisme informationnel : "une méthodologie visant à s'informer (méthodologie de recherche, d'évaluation et de traitement de l'information)" et "une méthodologie visant à informer les autres (méthodologie de production et de communication ou d'échange de l'information)" ¹⁸. Tous les comptes-rendus d'expériences ¹⁹ reconnaissent que cette formation doit s'inscrire dans la formation intellectuelle globale de l'individu et se démarquer de la seule manipulation des outils de recherche bibliographique. Tous montrent le souci d'allier enseignement méthodologique et développement de l'esprit critique. L'enjeu général et reconnu est bien celui de former des personnes compétentes en information, des individus qui sachent comment apprendre à apprendre, mais les pratiques réelles témoignent-elles de la même uniformité de vue ? Raymond Bérard parle de "situations extrêmement différentes sinon

¹⁷Compte-rendu des Deuxièmes Rencontres FORMIST.

http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2002 47 5/2002-5-p88-bertrand.xml.asp

¹⁸ CANDALOT dit CASAURANG, Christel. La Formation aux compétences informationnelles à l'université : une voie ouverte pour le développement des sciences de l'information et de la communication ?

⁹ voir notamment les 2èmes rencontres FORMIST (2002) http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST

contrastées"²⁰ qui rendent difficile une modélisation à partir des expériences présentées.

Le Mexique connaît-il la même difficulté ? Les bibliothécaires ont engagé une véritable réflexion sur les normes et les standards en vigueur sur le plan international et sur la manière de les adapter aux établissements d'enseignement supérieur du pays. Ils tentent d'établir un modèle normatif qui convienne à la réalité du pays à partir des modèles théoriques existants.

2.2. Les modèles normatifs internationaux

2.2.1. Les principaux modèles au Mexique

L'Université Autonome de Ciudad Juárez joue un rôle de premier plan au Mexique en matière de formation à la maîtrise de l'information. Les Rencontres qu'elle organise périodiquement (la quatrième a eu lieu en octobre 2004), ainsi que le portail²¹ qu'elle consacre au sujet, alimentent, répercutent et structurent la réflexion née des pratiques des différents établissements du pays. Étant donné le rôle moteur et fondateur de cette équipe, il nous a semblé justifié de fonder notre étude des modèles normatifs²² influents au Mexique sur ceux qu'elle a mis à disposition sur son portail. Selon ce que nous avons pu en juger, ce dernier bénéficie de l'audience et de la reconnaissance des professionnels qui travaillent sur la formation des usagers en bibliothèque. La légitimité du portail ne semble pas devoir être mise en doute.

2.2.1.1. Les standards ALA/ACRL

Le premier texte normatif mis en ligne sur le portail de Ciudad Juárez est celui dont l'influence est la plus forte, car c'est aussi le premier à avoir tenté de standardiser les objectifs et compétences de la formation à la maîtrise de l'information. Il s'agit de la traduction espagnole de *Information Literacy Competency Standards for Higher Education*, proposé par la ALA, association de

²⁰Synthèse des Deuxièmes Rencontres FORMIST. http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/plan

²¹ DHI - Desarrollo de Habilidades Informativas. http://bivir.uacj.mx/dhi/.

_

Nous employons indifféremment les expressions "standards", "normes", "cadres normatifs" et "modèles normatifs", considérés ici comme synonymes et dotés de la signification que J. Perriault donne du terme "standard". Confer 4èmes Rencontres FORMIST. PERRIAULT, Jacques. "Apprendre en ligne à l'épreuve des normes et standards". http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST.

bibliothécaires américains, et entérinée par la Association of College and Research Libraries (ACRL) en janvier 2000²³. Ce texte propose cinq standards, chacun étant détaillé en divers indicateurs de performance qui donnent autant d'objectifs intermédiaires que l'étudiant doit atteindre pour se former à la maîtrise de l'information. Les indicateurs de performance sont à leur tour décrits avec plus de précision : à chaque objectif intermédiaire correspond ainsi un certain nombre de résultats que l'on doit observer dans la conduite et les savoirs-faire de l'étudiant.

L'objectif global des standards est l'acquisition des connaissances nécessaires pour reconnaître quand se fait sentir un besoin d'information et savoir localiser, évaluer et utiliser l'information obtenue. Les standards suivent donc une démarche chronologique, depuis la capacité à déterminer "la nature et l'étendue de l'information" nécessaire jusqu'à son utilisation concrète dans le respect des implications économiques, légales et sociales. Ainsi, le modèle étasunien propose un cycle complet de l'utilisation de l'information, depuis la définition du problème à résoudre jusqu'à la réalisation et la communication du produit fini.

2.2.1.2. Le modèle normatif australien du CAUL

Le deuxième modèle normatif traduit et consultable sur le portail de Ciudad Juárez est celui du Council of Australian University Librarians (CAUL)²⁴, qui date également de 2000 et s'annonce comme une adaptation des standards américains à la pratique australienne. Les textes théoriques antérieurs à 2000 sont eux aussi pris en compte, notamment les travaux de Christine Bruce. L'apport australien au modèle américain porte essentiellement sur l'ajout de deux nouveaux standards : la norme 4, qui concerne la capacité à contrôler et traiter l'information, isole et développe ce qui était inclus dans le troisième standard de la ALA. La norme 7 est quant à elle une véritable nouveauté. En effet, elle introduit l'idée qu'au-delà de son utilité universitaire immédiate, la maîtrise de l'information constitue aussi un cadre intellectuel favorable à l'apprentissage tout au long de la vie. Il est cependant à noter que dans la version modifiée en 2004 de ses normes, le CAUL a supprimé la septième. Toutefois l'avant-propos insiste toujours sur l'apprentissage

²³ http://bivir.uacj.mx/dhi/DocumentosBasicos/Default.htm.
²⁴ http://bivir.uacj.mx/dhi/DocumentosBasicos/Default.htm.

tout au long de la vie : c'est là l'aboutissement de la formation à la maîtrise de l'information, son objectif principal.²⁵. Par conséquent, la philosophie du cadre normatif modifié ne diffère pas fondamentalement de celle du premier texte.

2.3. L'élaboration d'un modèle mexicain

A partir des textes normatifs américain et australien ainsi que des diverses expériences menées en matière de formation des usagers à travers les établissements universitaires du pays, un modèle normatif propre au Mexique se fait jour. Le portail de Desarrollo de Habilidades Informativas diffuse ainsi des documents élaborés par l'Université de Ciudad Juárez ou lors des Rencontres qu'elle organise. On peut notamment en consulter les Déclarations. Ces textes synthétisent et prolongent les interventions qui ont eu lieu sur le thème des Rencontres et révèlent quels sont les sujets débattus au Mexique et les tendances qui se dégagent. La Déclaration des Troisièmes Rencontres, qui se sont tenues en octobre 2002 sur le thème "Normes sur l'alphabétisation en information dans l'éducation supérieure", est particulièrement intéressante au titre qui nous intéresse : elle s'annonce comme "une semence pour le développement de cadres normatifs en matière de compétences informatives dans l'enseignement supérieur"²⁶ et identifie huit compétences à acquérir. La logique et la démarche sont les mêmes que celles des deux modèles précédents, mais s'y ajoute une attention particulière portée au cycle de l'information et à la structure du savoir, érigés ici en premier standard alors que le modèle américain les intégrait à ses indicateurs de performance. De même, le standard n°7 insiste sur la capacité à présenter les résultats du travail, à l'oral comme à l'écrit. Ainsi, le texte fondateur du modèle mexicain semble vouloir élargir encore la perspective par rapport aux ajouts du texte du CAUL, en partant du cycle de l'information vu dans son ensemble. L'insistance sur la nécessité de savoir présenter le résultat de son investigation participe du même souci d'offrir une formation qui englobe tous les aspects du cycle de l'information, depuis la présentation générale jusqu'à la

-

²⁵ Voir à l'adresse suivante le nouveau texte normatif du CAUL (2004). Il y est précisé page 4 que « Information literacy is a 'prerequisite' and 'essential enabler' for lifelong learning ». http://www.caul.edu.au/info-literacy/InfoLiteracyFramework.pdf.

²⁶ Normas sobre alfabetización informativa en educación superior – Declaratoria. Page 4. "Esta Declaratoria tiene como objetivo ser una simiente para el desarrollo de normas sobre competencias informativas en educación superior."

communication. Il semble donc y avoir une préoccupation nette d'ancrer la formation à la maîtrise de l'information dans la formation globale de l'individu, à identifier comme objectifs prioritaires des compétences qui relèvent de la culture générale ou de la méthodologie à la recherche universitaire, bref à lier plus étroitement recherche documentaire et recherche scientifique. Il est à noter que les objectifs ici décrits rejoignent ceux du Plan d'Éducation 2001-2006, puisqu'ils visent à développer des compétences réutilisables tout au long de la vie, à apprendre à apprendre.

2.4. Synthèse

Les normes américaines, australiennes et mexicaines se fondent sur le même objectif général : former des individus alphabétisés en information, selon la définition précédemment donnée. Les cadres qu'ils proposent pour cela se veulent indicatifs et non contraignants : chacun précise en introduction que les standards ont pour but de nourrir la réflexion des bibliothécaires et formateurs et doivent être adaptés à chaque situation particulière. Pour reprendre l'expression du texte australien, il s'agit de "documents vivants" ²⁷ à s'approprier, de "cadres pour introduire l'alphabétisation en information dans la conception et l'application des programmes éducatifs" ²⁸. Le texte mexicain se dit quant à lui "instrument dynamique" et se veut "schéma (...) qui puisse être pris comme référence par les établissements d'enseignement supérieur du pays pour qu'ils établissent leurs propres visions et objectifs" ²⁹. Ils se veulent un cadre théorique à la formation à la maîtrise de l'information, un vivier dans lequel puiser des objectifs et une marche à suivre pour construire le processus formatif le plus adapté à un public et à une institution donnés.

_

²⁷ Normas sobre alfabetización en información (1era edición). Page.68. [traduction en espagnol des normes du Council of Australian University Librarians (CAUL)]. http://bivir.uacj.mx/dhi/DocumentosBasicos/Default.htm Texte original: Information Literacy Standards (1st edition). http://www.caul.edu.au/caul-doc/InfoLitStandards2001.doc. https://www.caul.edu.au/caul-doc/InfoLitStandards2001.doc. https://www.caul.edu.au/caul-doc/InfoLitStandards2001.doc.

²⁹ Normas sobre alfabetización informativa en educación superior – Declaratoria. Pages 1-2.

Les formations proposées par la bibliothèque Daniel Cosío Villegas du Colegio de México

1. La bibliothèque dans le Colegio de México

1.1. Le Colegio de México

1.1.1. Un établissement universitaire prestigieux

Le Colegio de México est un établissement public à caractère universitaire consacré à l'enseignement supérieur et à la recherche en lettres et sciences sociales. Il bénéficie d'une réputation d'excellence dans son domaine, et son aire d'influence et de recrutement dépasse les frontières du Mexique pour s'étendre à toute l'Amérique Latine. La qualité de ses publications est reconnue et il contribue activement à la vie universitaire et intellectuelle du pays. Les statuts et le public du Colegio lui donnent une place originale dans le paysage universitaire : il s'agit d'un établissement autonome que ses statuts qualifient d' « Association civile à but non lucratif », et d'une institution centrée sur la recherche, puisqu'elle ne dispense qu'une seule licence et que la grande majorité de ses 313 étudiants sont inscrits en Master ou en doctorat. La bibliothèque doit bien entendu tenir compte de ce profil original du public dans les formations qu'elle propose. Les utilisateurs de ses services sont avant tout des chercheurs, confirmés s'il s'agit des enseignants, débutants en ce qui concerne les étudiants. Les sessions de la bibliothèque doivent donc s'articuler avec les différentes phases de la recherche scientifique proprement dite.

1.1.2. Organisation

Après acceptation de leur dossier d'admission, les étudiants se trouvent inscrits pour la durée de préparation de leur licence, Master ou doctorat dans un des sept centres d'études du Colegio de México, qui fonctionnent comme des

facultés. Le Centre d'Études Historiques (CEH), le Centre d'Études Linguistiques et Littéraires (CELL), le Centre d'Études Économiques (CEE), le Centre d'Études Démographiques et de Développement Urbain (CEDDU), le Centre d'Études Internationales (CEI), le Centre d'Études sur l'Asie et l'Afrique (CEAA) et le Centre d'Études Sociologiques (CES) présentent la particularité d'accueillir une seule promotion à la fois, ce qui signifie par exemple que la sélection pour le diplôme de Master en études urbaines est en cours, car un nouveau groupe va intégrer le Colegio de 2005 à 2007, quand celui qui est entré en 2003 obtiendra son diplôme. Ce mode de fonctionnement signifie que les sessions de formation de la bibliothèque ont affaire à environ la moitié des effectifs chaque année, puisque les cursus durent de deux à trois ans et que certains débutent les années paires et les autres les années impaires. Cette répartition dans le temps des nouveaux effectifs évite le problème auquel sont confrontées la plupart des bibliothèques universitaires au public majoritairement inscrit en licence : on observe moins d'engorgement des formations en début de premier semestre, et les ajustements peuvent se prévoir à plus long terme. Nous verrons que ces délais entre deux promotions sont notamment utiles dans les situations de crise, car ils permettent à la bibliothèque comme aux centres d'études de remettre les choses à plat pour la promotion suivante.

1.1.3. Former des citoyens éclairés : une préoccupation constante

Par ailleurs, l'histoire du Colegio de México le dote d'une identité traditionnellement tournée vers l'innovation, la coopération internationale et le souci de s'insérer dans la réalité et les besoins du Mexique. L'établissement est en effet issu de La Casa de España en México, centre de recherche créé en 1938 sur l'initiative du Président de la République mexicaine Lázaro Cárdenas pour accueillir les intellectuels républicains espagnols en exil à la fin de la guerre civile. L'institution est devenue Colegio de México en octobre 1940 lorsqu'elle a été dotée de statuts qui cherchaient à la pérenniser et à l'ancrer davantage dans un contexte national. Dès l'origine, La Casa de España puis le Colegio de México se sont voulus en phase avec la réalité politique et sociale : La Casa de España a d'abord été marquée du sceau des traditions intellectuelles de la République

espagnole et de ses institutions, puis très vite le Colegio l'a été aussi par des Mexicains soucieux de donner à leur pays une nouvelle impulsion. La visée politique et sociale a été particulièrement visible sous l'administration du président Daniel Cosío Villegas : il a dirigé la fondation du Centre d'Études Internationales dans le but avoué de former des spécialistes et fonctionnaires de haut niveau qui puissent contribuer à un développement positif de la vie politique mexicaine et de ses relations avec le monde extérieur ; il a refondé le Centre d'Études Philologiques en Centre d'Études Littéraires et Linguistique parce que la connaissance de la littérature et de la langue sont fondamentaux pour la culture d'un peuple ; enfin il a soutenu le projet d'un Centre d'Études Économiques et Démographiques parce qu'il était conscient que l'avenir du pays dépend en grande partie de la population et des ressources matérielles³⁰.

Ainsi, il existe depuis l'origine une forte ambition de former des citoyens et des dirigeants éclairés. Traduite en termes actuels, cette préoccupation peut rejoindre les enjeux de la formation à la maîtrise de l'information : que le Colegio et sa bibliothèque montrent aujourd'hui un intérêt particulier à former des citoyens capables de maîtriser l'information dont ils ont besoin ou qu'ils produisent serait donc dans la droite continuité historique et en accord avec la préoccupation constante de contribuer au développement du pays.

1.2. La bibliothèque Daniel Cosío Villegas : missions et organisation interne

1.2.1. Place dans l'organigramme

La bibliothèque est l'une des trois unités prévues dans l'organigramme du Colegio de México pour appuyer les travaux académiques, avec le service informatique et le département des publications. Elle a obtenu d'être située au même niveau que les centres d'études, et cette égalité de statuts tire notamment sa

³⁰ LIDA, Clara Eugenia. MATESANZ, José Antonio. ZORAIDA VÁZQUEZ, Josefina. La Casa de España y El Colegio de México. Page 300.

légitimité de l'ouverture en 2004 d'un Master de bibliothécologie³¹ et se double peu à peu d'une reconnaissance professionnelle de son personnel. En effet, la bibliothèque est devenue de fait centre d'études puisqu'elle dispense désormais un cursus destiné à former les futurs bibliothécaires professionnels. Puisque l'établissement a accepté de reconnaître la formation, qui portera le sceau du Colegio, cela signifie qu'il reconnaît aussi aux personnels qui la conçoivent et la dispensent les qualités professionnelles requises, et donc une égalité de fait avec les autres enseignants des centres d'études. Cette égalité statutaire a été conquise en amont de l'ouverture du Master, puisque c'est en 2000 que les bibliothécaires professionnels de l'établissement, c'est-à-dire ceux qui sont titulaires au minimum d'une licence en bibliothécologie, ont été reconnus comme « personnel académique ». Ce changement de statut leur donne des avantages en termes de salaire et d'évolution de carrière, mais elle leur impose certaines obligations : pour bénéficier des mêmes droits que les enseignants-chercheurs, les bibliothécaires devront à terme justifier des mêmes diplômes qu'eux, et donc être titulaires d'un doctorat, et participer eux aussi à des programmes de recherche. Nous reviendrons dans la quatrième partie sur les conséquences de cette évolution sur la conception même du métier de bibliothécaire. Retenons dès à présent que la bibliothèque prend place sur le même plan que les centres d'études dans l'organigramme et qu'elle en devient elle-même un grâce au tout nouveau Master.

1.2.2. Missions

La bibliothèque a été créée en 1940, en même temps que le Colegio, pour appuyer les centres d'études dans leurs travaux de recherche et d'enseignement. Elle rassemble plus de 630000 volumes, et bénéficie de l'appui de l'établissement, qui est conscient de l'importance de disposer d'un centre de documentation riche pour soutenir la recherche. Il s'agit d'une bibliothèque universitaire et de recherche spécialisée dans le domaine des sciences sociales et placée au service de la communauté de l'établissement et, au-delà, du pays. Elle est en effet ouverte aux étudiants et chercheurs d'autres institutions du Mexique et, en tant

³¹ Il n'existe à notre connaissance aucune traduction satisfaisante du terme espagnol *bibliotecologia*. Il se distingue de *la biblioteconomia*, qui désigne le traitement technique de l'information, et correspond davantage, si l'on se fie au contenu des enseignements du Master et à ses débouchés professionnels, aux « sciences de l'information et des bibliothèques ».

qu'établissement public, se doit de servir l'ensemble de la communauté scientifique nationale. Son public se partage donc entre usagers internes et usagers externes, et si les acquisitions se font selon les programmes de recherche et d'enseignement des centres d'études, les politiques de services sont en revanche pensées en direction des deux composantes du public. Les missions de la bibliothèque s'articulent autour de trois objectifs fondamentaux centrés sur le service aux usagers. Il s'agit de rendre l'information accessible aux usagers quel que soit l'endroit où ils se trouvent ; de veiller à la qualité de l'information et des services fournis ; et de mettre en place des activités qui bénéficient à la communauté des bibliothécaires du pays. Ces trois axes placent les services et la formation au cœur des missions de la bibliothèque.

1.3. Deux coordinations pour la formation des usagers

Les 84 membres du personnel de la bibliothèque se rattachent à l'une des cinq coordinations, ou services, qui toutes dépendent de la direction, et dont les responsables sont nommés par la directrice. Les coordinations « développement des collections » et « accès aux bases de données » prennent en charge les documents depuis l'établissement d'une politique documentaire jusqu'au traitement physique, en passant par l'acquisition, l'indexation et le catalogage. Le « service informatique » apporte son aide à tout le personnel et gère le programme de numérisation des documents. Enfin, la « coordination académique » et celle des « services aux publics » se partagent les activités de formation des usagers.

1.3.1. La coordination « services aux publics »

La coordination des services s'attache d'abord à organiser la communication des documents au public et la bonne gestion des relations de la bibliothèque à ses usagers. Ce département a donc en charge l'orientation des lecteurs et les entretiens de consultation, le prêt-retour, le prêt inter-bibliothèques, les expositions, le portail internet de la bibliothèque et le *Bulletin* qu'elle publie tous les deux mois pour informer ses lecteurs des nouveautés. Parmi le personnel

rattaché à cette coordination figurent les *bibliógrafos*³², qui travaillent également sur un grand nombre de missions transversales, et qui se retrouvent à tous les niveaux de la formation des usagers.

1.3.2. La coordination académique

La coordination académique correspond quant à elle pleinement à la mission de formation de la bibliothèque, et articule son action autour de trois axes : la formation des usagers, bien entendu, mais aussi la formation du personnel de la bibliothèque et celle des étudiants du Master. Contrairement aux autres départements de la bibliothèque, cette coordination est seulement constituée d'une coordinatrice et de sa secrétaire : les cours sont dispensés par le personnel, par des enseignants du Colegio ou par des intervenants extérieurs. Outre qu'elle se charge de concevoir et planifier les formations, la coordinatrice donne elle-même des cours, et, depuis la récente ouverture du Master, elle remplit aussi la fonction d'acquéreur en sciences de l'information et des bibliothèques. Avant d'aborder la présentation des diverses formations qui relèvent des deux coordinations, il convient d'ajouter que la coordinatrice donne également des cours en Master pour la Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM). Elle occupe donc un poste au profil nettement tourné vers l'enseignement.

2. Les activités de formation des usagers

La formation des usagers est donc prise en charge par deux coordinations aux profils fort différents : si l'une s'appuie sur un personnel nombreux et se situe à l'interface entre les collections et les publics, l'autre se concentre au contraire entre les mains de deux personnes et s'attache uniquement à l'enseignement, qu'elle décline en formation des usagers d'une part, et formation initiale (Master) et continue des bibliothécaires d'autre part. La coexistence et le partage des tâches entre les deux coordinations passent nécessairement par une définition précise des activités qui relèvent de la compétence de chacune.

³² Ce terme désigne certains bibliothécaires, dont le profil professionnel et les activités sont définis page 68 et en annexe.

2.1. Les visites guidées

Les visites guidées proposées aux utilisateurs externes de la bibliothèque relèvent de la compétence de la coordination « services aux publics ». Elles se donnent sur rendez-vous : à tour de rôle, les *bibliógrafos* prennent en charge les groupes de visiteurs et leur présentent l'organisation physique des collections, en insistant sur les ressources dont ils auront plus spécialement besoin, selon leur profil. Leur durée varie mais ne dépasse guère l'heure et demie.

Relevant également des « services aux publics », les sessions introductives³³ font l'objet d'une présentation plus approfondie du portail de la bibliothèque, de l'usage du catalogue et des ressources notamment en ligne. Elles durent de deux à trois heures et sont destinées aux usagers internes et aux externes qui en font la demande après une visite guidée. Fondée sur la présentation des ressources et des modes de recherche élémentaires, ces deux types de sessions relèvent de l'instruction bibliographique.

2.2. Le Cours de Recherche Documentaire en Sciences Sociales et Humanités (CIDCSH)

2.2.1. Historique

Après avoir expérimenté divers programmes d'instruction des usagers à l'utilisation des ressources documentaires, la bibliothèque Daniel Cosío Villegas a ressenti la nécessité d'élaborer un véritable cours destiné aux étudiants du Colegio de México. Une première étape de diagnostic a eu lieu en 1996, au cours de laquelle les activités et services de la bibliothèque destinés à former les usagers ont été analysés. Une étude de la communauté et des programmes du Colegio a été menée, et on a également identifié les compétences acquises des usagers. Suite à ce diagnostic, a été créé et mis en place le Cours de Recherche Documentaire en Sciences Sociales et Humanités (CIDCSH³⁴) en 2002, au terme d'une réflexion et d'un processus d'élaboration en équipe. Après avoir été dispensé une première fois, le cours a été remodelé en 2003 et en 2004, afin de s'adapter au public et de tenir compte des évaluations effectuées au terme de chaque session.

³³ Nous traduisons ainsi l'expression « sesiones de inducción ».

³⁴ Curso de Investigación Documental en Ciencias Sociales y Humanidades.

Le CIDCSH constitue un véritable changement d'échelle et d'objectifs par rapport aux formations antérieures. En effet, il répond au souhait d'intégrer davantage l'instruction dispensée par la bibliothèque à la formation globale des étudiants du Colegio, et a réclamé dès l'origine du projet l'implication de tous ceux qui allaient donner le cours. Ils ont été associés à l'élaboration de la formation, à la réflexion sur les objectifs à atteindre, et ont suivi un programme d'actualisation en techniques d'enseignement. L'implication de tous a été perçue comme une condition sine qua non de la réussite de l'entreprise. Ainsi, c'est au groupe des bibliógrafos qu'a été confiée la responsabilité du projet, puisque la formation des usagers relève de ses missions : sous la responsabilité de la coordinatrice Pilar María Moreno, l'équipe a évalué les formations existantes et a cherché à intégrer dans le programme la notion de formation à la maîtrise de l'information. Cette phase d'analyse de l'existant s'est doublée d'une négociation avec les enseignants responsables des cours de méthodologie et d'introduction aux sciences sociales, afin de déterminer quelle serait la place du CIDCSH au sein des cursus : il a ainsi été tantôt intégré à un séminaire ou à un cours de méthodologie, tantôt conçu comme propédeutique, parfois enfin considéré comme une véritable matière du cursus. Le groupe de travail s'est également appliqué à rechercher quelles stratégies d'apprentissage mettre en oeuvre, et comment évaluer ensuite les résultats obtenus. Élaboré durant l'été 2002, le CIDCSH a été dispensé sous sa première version auprès des nouveaux étudiants dès la rentrée universitaire 2002, puis il a été évalué³⁵ en un processus de réflexion continue sur les pratiques, et modifié pour aboutir à sa forme actuelle.

2.2.2. Objectifs et contenus

Dans sa configuration actuelle, le CIDCSH s'étend sur un semestre et compte trente heures de cours, soit quinze sessions de deux heures. Il a pour objectifs principaux de « développer les compétences informatives de la communauté des usagers de la bibliothèque, former des usagers autonomes dans leur utilisation de l'information, favoriser la production de connaissances et l'usage intensif des sources d'information disponibles grâce à la bibliothèque et

³⁵ Source : document d'évaluation interne.

appuyer les travaux d'enseignement, de recherche et de diffusion du Colegio de México »³⁶. Ces objectifs se déclinent en onze "objectifs particuliers", depuis l'utilisation préalable des outils informatiques nécessaires à la manipulation de l'information jusqu'à l'organisation bibliographique, en passant par le processus de résolution du problème d'information, l'obtention et l'évaluation de l'information. Ainsi, on peut dégager quatre grandes parties dans le cours :

- Une partie introductive, qui donne les outils informatiques nécessaires à la suite et présente les systèmes d'information
- Une importante partie théorique sur la définition du problème d'information et les processus pour le résoudre
- Une partie de recherche documentaire proprement dite, avec sélection des sources d'information et mise en place de stratégies de recherche
- Une partie analyse et évaluation de l'information sélectionnée, avant organisation bibliographique.

Chaque bibliógrafo dispense le cours aux étudiants du centre dont il a la charge, et s'appuie sur les documents élaborés en commun pour les adapter aux besoins et ressources appropriés à son public. En effet, le travail de groupe ne s'est pas limité à l'élaboration initiale du projet. Tous ont accès à une plate-forme virtuelle où sont classés les différents documents pour l'évaluation initiale et finale des étudiants, quelques textes théoriques, les présentations sous Power Point des différentes notions du cours, que les formateurs élaborent puis mettent à disposition de tous. La plate-forme révèle l'évolution du CIDCSH, puisque les documents des années antérieures sont consultables. Ainsi, on observe que les schémas directeurs sont de plus en plus légers, les formateurs prenant de l'assurance avec l'expérience et les objectifs se clarifiant avec la pratique. On remarque aussi que les objectifs secondaires se centrent d'année en année autour du processus de résolution du problème d'information et que l'ensemble gagne en cohérence. Alors que la première année le maniement des outils informatiques

-

³⁶ « Desarrollar las habilidades informativas de la comunidad de usuarios de la Biblioteca, formar usuarios independientes en el uso de la información, propiciar el conocimiento y uso intensivo de las fuentes de información disponibles por medio de la Biblioteca, apoyar las labores de docencia, investigación y difusión de El Colegio de México ». Evolución y tendencias de la formación de usuarios en un contexto latinoamericano. Document interne.

pouvait sembler prioritaire et sans lien très évident avec l'objectif général, il n'en est rien aujourd'hui. Les étudiants sont formés à des outils moins nombreux mais plus en phase avec les objectifs de la formation (ils sont essentiellement formés aux logiciels *Refworks* et *Inspiration*, pour organiser une bibliographie et tracer des cartes conceptuelles).

D'autre part, une fois par mois environ, les *bibliógrafos* se réunissent pour évoquer un aspect du cours ou pour débattre d'une session de formation de formateurs. J'ai ainsi assisté à une réunion de "révision" des logiciels *Refworks* et *Inspiration*, à une autre pour faire le point sur le début des cours et discuter de la manière d'envisager les lectures complémentaires données aux étudiants, et à une troisième venue conclure la session suivie par les *bibliógrafos* sur l'utilisation des nouvelles technologies dans la formation. Ainsi, bien que les cours soient dispensés par le bibliothécaire seul face au groupe, le CIDCSH est le résultat d'un travail continu en équipe, et il est sans cesse remodelé, modifié, adapté.

Par ailleurs, le cours s'appuie aussi sur une plate-forme nommée "salle de cours virtuelle"37 à laquelle ont accès les étudiants. On y trouve les fondamentaux à retenir pour chaque cours, des lectures complémentaires (un texte théorique qui complète le cours) et une courte bibliographie. Le CIDCSH se déroule au premier semestre, lorsque les étudiants de Master ou de doctorat définissent leur sujet de recherche et le problématisent, ce qui facilite les allées et venues entre théorie et pratique, qu'il revient au formateur de souligner. Par exemple, lors du cours sur le processus de résolution du problème d'information, la bibliógrafa a su faire entrer les différents modèles en résonance avec le vécu des jeunes chercheurs, en leur faisant modéliser leur propre manière d'agir pour définir leur sujet de recherche, et en la confrontant à différents schémas de résolution du problème d'information, et notamment à celui retenu par le groupe des bibliógrafos comme le plus pertinent³⁸. Les étudiants ont ainsi réagi par rapport à leurs propres pratiques. L'image de la spirale leur a semblé judicieuse, car ils insistaient sur le caractère sinueux de leur recherche, faite d'allers et retours entre les documents et l'avancée de leur propre réflexion, la problématisation s'opérant par rapport à l'information existante, à

-

³⁷ Rubrique *Aula virtual* de l'intranet de la bibliothèque Daniel Cosío Villegas.

³⁸ Voir en annexe le schéma du processus de résolution des problèmes d'information.

l'état de la recherche sur le sujet choisi. La formatrice a su partir des exemples concrets fournis par certains étudiants. Elle leur a fait prendre conscience du processus et de la nécessité de délimiter leur problème d'information pour pouvoir problématiser leur sujet. Ainsi, c'est une partie essentielle du travail du formateur que de mettre en évidence les liens entre le CIDCSH et le travail de recherche scientifique, et de faire en sorte que les étudiants fassent toujours la connexion entre les deux

2.2.3. Bilans et perspectives

L'évaluation constitue un aspect primordial du mode d'évolution et d'adaptation des pratiques, pour le CIDCSH comme pour tous les travaux de la bibliothèque. La première évaluation menée en 2003 a dégagé des aspects positifs : le cours accroît les relations de la bibliothèque avec les centres d'études et les enseignants et permet d'avoir une incidence directe sur la formation des étudiants. Par ailleurs, des changements ont été observés dans l'attitude des usagers, qui utilisent davantage les bases de données et s'adressent plus souvent, et pour des requêtes plus complexes, aux bibliógrafos. Si dans l'ensemble le cours a été jugé positif par les étudiants et les enseignants, l'accueil a cependant varié selon les centres d'études. La première expérience a même failli être fatale à toute reconduction dans l'un d'entre eux. L'analyse de ces réussites et surtout de cet échec a amené la bibliothèque à apporter des modifications à la conduite du cours, et à en proposer aux centres d'études. D'une part, force est de constater que le cours a d'autant mieux fonctionné qu'il bénéficiait de l'appui explicite des enseignants et qu'il était inclus dans les cursus ou présenté en tant que matière obligatoire. Sa visibilité, sa crédibilité et son efficacité s'en sont trouvées accrues. Aujourd'hui, presque tous les centres ont accepté d'inclure le cours dans leurs programmes. Le CEH et le CEI marquent encore quelques réticences, mais devant les résultats obtenus le nombre de convaincus gagne du terrain sur le nombre de sceptiques.

D'autre part, l'expérience négative a été analysée et une autre formule est en passe d'être instaurée. Elle concernait le seul groupe d'étudiants de licence, et le cours se donnait dans des conditions matérielles fort défavorables : local inapproprié, concurrence avec d'autres activités sur le même horaire, etc. La

bibliothèque, assumant sa part de responsabilité, proposera lors de la prochaine session (qui débutera en mars 2005) une formation sur didacticiel. Des retours d'expériences menées dans d'autres établissements montrent que les jeunes étudiants y sont particulièrement réceptifs. La bibliógrafa du centre d'études sera le référent du groupe pour répondre aux questions et dissiper les doutes, et des évaluations seront prévues. La proposition a été acceptée par le centre d'études, qui n'a finalement pas souhaité renoncer à la formation dispensée par la bibliothèque. En ne remettant pas en cause l'existence même du cours, il montre que la formation des usagers telle qu'elle est dispensée au Colegio porte ses fruits et a déjà gagné une légitimité certaine.

Enfin, outre le manque d'intégration du cours au programme d'enseignement de chaque centre, les bibliothécaires regrettaient l'insuffisance de l'appui logistique. Pour y remédier, ils disposent aujourd'hui d'une salle consacrée aux cours à l'intérieur même de la bibliothèque et dotée d'une quinzaine de postes informatiques, et adaptent davantage le contenu du cours en fonction de la provenance des étudiants, en choisissant les ressources propres à chaque matière.

2.3. La formation professionnelle : le Master

La bibliothèque prend elle-même en charge certains aspects de la formation professionnelle. Le personnel administratif, généralement recruté à un niveau d'études secondaires, peut ainsi acquérir des compétences qui lui donnent droit à une rémunération améliorée : les agents appelés à occuper une permanence au module d'orientation ont ainsi suivi une formation de recherche documentaire.

Par ailleurs, depuis l'été 2004, la bibliothèque est responsable du Master en bibliothécologie, destiné aux futurs professionnels des bibliothèques, ou à des bibliothécaires titulaires d'une licence et en reprise d'études. En effet, les bibliothécaires professionnels, ainsi dénommés par opposition au personnel administratif qui est recruté sans spécialisation préalable, sont formés dans les établissements d'enseignement supérieur : ils peuvent se spécialiser dès la licence, ou seulement en Master, après une licence dans une autre discipline. La double spécialisation est considérée comme un atout et il n'est pas rare de rencontrer des bibliothécaires titulaires d'un premier Master dans la discipline du département

dont ils ont la charge, et en passe d'en obtenir un autre dans les sciences des bibliothèques. La bibliothèque du Colegio de México a ainsi souhaité ouvrir une section; dix étudiants ont passé avec succès l'étape de la propédeutique en juillet-août 2004 et sont à présent engagés dans une scolarité de deux ans. La gestion du diplôme relève de la coordination académique. Certains membres du personnel prennent en charge des cours, d'autres matières sont confiées à des intervenants extérieurs, qu'ils soient professionnels des bibliothèques ou enseignants. Des professeurs du Colegio peuvent aussi être amenés à intervenir dans le cadre de ce Master, ce qui renforce les liens entre les centres d'études et la bibliothèque : ils constatent ainsi que cette dernière peut organiser une formation universitaire, et perçoivent mieux les contenus et les enjeux des sciences de l'information.

Le programme du Master³⁹ traite des sciences de l'information et des bibliothèques et vise clairement à former les futurs cadres de ces établissements. Il comporte des cours de méthodologie de la recherche, d'autres de recherche documentaire et de traitement intellectuel du document, ou encore de gestion des bibliothèques.

-

³⁹ Voir en annexe le détail du programme de Master.

Les pratiques de quatre autres bibliothèques universitaires mexicaines

Lors de mon séjour au Mexique, j'ai eu l'occasion de visiter quatre bibliothèques universitaires : la bibliothèque Simón Bolívar du Centro Coordinador y Difusor de Estudios Latinoamericanos (CCYDEL), qui est un centre de recherche de la Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM); la bibliothèque Francisco Xavier Clavigero de la Universidad Iberoamericana; la bibliothèque centrale du Tecnológico de Monterrey - Campus Ciudad de México; et celle de la Universidad de las Américas (UDLA) à Cholula, dans l'État de Puebla. Toutes les quatre ont été sélectionnées par la directrice et la coordonnatrice académique de la bibliothèque Daniel Cosío Villegas pour leur diversité, pour l'importance de ces établissements dans la vie universitaire mexicaine, pour leur accessibilité et pour l'intérêt qu'elles pouvaient présenter du point de vue de la formation des usagers. Elles ne constituent en aucun cas un échantillon représentatif des bibliothèques universitaires mexicaines, et les expériences qui y sont menées n'ont que la valeur d'exemples de politiques et de pratiques en matière de formation : les différentes sessions organisées par les bibliothèques telles qu'elles sont ici présentées n'ont pas valeur de typologie, il s'agit seulement de tenter un classement des expériences observées, pour mesurer la diversité des pratiques et se faire une idée des interrogations qui se font jour dans des établissements mexicains à l'heure actuelle.

1. Des activités d'instruction

1.1. Sessions d'initiation à l'usage de la bibliothèque

1.1.1. Sessions introductives

Tout comme la bibliothèque Daniel Cosío Villegas propose des visites guidées à ses utilisateurs, la Universidad Iberoamericana a mis en place un cours

d'introduction de deux heures, destiné aux nouveaux étudiants. On leur propose une visite physique de la bibliothèque, avec présentation des différents services, puis la séance se prolonge par le portail internet et le catalogue. Les bibliothécaires tiennent également à expliquer ce que sont les opérateurs booléens, afin que les étudiants puissent mener une recherche dans le catalogue, et à leur présenter le fonds ancien, particulièrement riche : il s'agit de leur faire garder à l'esprit que la recherche de sources documentaires ne passe pas seulement par l'internet. Cette première session se veut introductive, et de fait elle consiste essentiellement en une prise de contact avec les lieux, les services et les outils.

1.1.2. Sessions d'initiation à la bibliothèque sous forme ludique

La formule développée par la Universidad de las Américas (UDLA) poursuit le même objectif, mais le décline sur un mode plus ludique : le Département Instruction a mis en place une découverte de la bibliothèque et de ses services sous forme de rallye, lors de la semaine de pré-rentrée qui initie le premier semestre.

La session se décompose en deux temps. Tout d'abord, les nouveaux étudiants (soit un groupe d'environ 400 personnes) sont réunis pour la projection d'une vidéo réalisée par la bibliothèque : conçu pour la première fois en 1994, le petit fîlm a été actualisé plusieurs fois jusqu'à sa dernière version en date, en 2004, mais il se fonde sur le même scénario et cherche à présenter la bibliothèque et ses ressources. Presque sans dialogue mais explicité par une voix off et agrémenté d'un accompagnement musical, le fîlm montre une jeune fîlle mener une recherche documentaire, tandis qu'un jeune homme la suit pour tenter de l'approcher et subit déconvenue sur déconvenue. Le scénario est simple et sert de prétexte à la présentation des services, du mode de classification des documents, du portail internet. Le ton est suffisamment léger et humoristique pour que l'ensemble ne souffre pas trop de pesanteur didactique.

Dans un second temps, les étudiants sont répartis en petits groupes échelonnés sur la journée. On leur remet un questionnaire qui les conduit à chercher les réponses à travers la bibliothèque, et à interroger le personnel. Il s'agit de se confronter à des questions élémentaires et de faire connaissance avec les différents services : l'approche de la bibliothèque reste superficielle, mais les

étudiants sont amenés à la parcourir physiquement, à en appréhender l'organisation et le mode de classement. Chaque service leur est brièvement présenté lors de leur chasse aux réponses. Les questions ont été préparées par tout le personnel mais surtout par les bibliothécaires de référence et par le personnel du module de prêt, qui sont le plus directement en contact avec le public et savent donc quels en sont les besoins récurrents. L'objectif du rallye est d'assurer que tous aient un premier contact avec la bibliothèque, pour répondre aux questions fondamentales des nouveaux venus.

1.2. Sessions de formation à la carte

Ainsi, les sessions d'initiation cherchent à répondre avant tout à la première étape de l'instruction bibliographique, celle de la prise de contact avec la bibliothèque physique. Destinées aux nouveaux étudiants, qui souvent n'ont jamais auparavant fréquenté de bibliothèque, elles correspondent à un premier pas nécessaire, même si leur ambition reste modeste. La jeunesse du réseau de lecture publique et l'insuffisance des bibliothèques scolaires expliquent que le premier contact avec une bibliothèque se fasse à l'entrée à l'université, et rend d'autant plus nécessaires les formations proposées par les établissements. Il s'agit là d'une différence notable entre les systèmes mexicain et français, puisqu'en France les enfants sont amenés à fréquenter la bibliothèque dès l'école primaire. Conscientes toutefois que les sessions d'initiation ne sauraient suffire à assurer un usage raisonné et optimal des ressources disponibles, les bibliothèques universitaires développent également des formations au maniement des sources documentaires, selon des modalités différentes.

1.2.1. Intégration aux cours méthodologiques

Après la semaine de pré-rentrée, le Département Instruction de la UDLA revoit les étudiants concernés par le cours "rédaction dans la première langue" (espagnol) : il s'agit d'un cours de langue en vue de la rédaction des futurs travaux universitaires. Dans ce cadre, la bibliothèque intervient pour apprendre à utiliser le catalogue et faire mener une recherche physique dans les collections. Elle forme également les étudiants qui intègrent l'Université en Master et proviennent d'autres établissements.

1.2.2. Ateliers sur demande d'un enseignant

Une formule proposée par plusieurs bibliothèques est celle des ateliers sur demande : à la UDLA, si un enseignant remarque un besoin de formation documentaire sur un point particulier, il peut solliciter l'intervention d'un bibliothécaire pendant son cours. La demande concerne généralement des présentations de bases de données, ou de la bibliothèque numérique. Le bibliothécaire prévoit environ une demi-heure d'explication et une demi-heure de recherche pratique à base d'exercices.

La Universidad Iberoamericana offre un service similaire : à la séance introductive peuvent s'ajouter, selon le désir des enseignants, un cours sur les bases de données et un autre sur les usages de l'internet (moteurs et stratégies de recherche), de deux heures chacun. Chaque cours est donné par le bibliothécaire de référence de la discipline (*consultor*) et est adapté au domaine disciplinaire des étudiants, mais il se fonde sur un canevas commun et établi par tous. Les enseignants peuvent par ailleurs, comme à la UDLA, solliciter de la bibliothèque une intervention plus spécifique sur un point particulier.

Le Tecnológico de Monterrey, quant à lui, ne propose pas d'autre formation qu'optionnelle, sur demande des enseignants ou des étudiants eux-mêmes. Même si on y expose aussi le fonctionnement pratique de la bibliothèque, les modalités de prêt par exemple, ces sessions concernent essentiellement l'utilisation des ressources en ligne, véritable priorité de l'établissement. Il est d'ailleurs symptomatique que la section de formation des usagers dépende directement du département de la bibliothèque numérique. Les ateliers durent généralement une heure : l'objectif est avant tout d'apprendre aux étudiants à identifier les mots-clés pour lancer leur recherche, à connaître la méthodologie pour une recherche dans une base de données. La formule privilégie l'adaptation à la demande, puisque seuls quelques jours de délai sont exigés entre la sollicitation de cours et l'atelier lui-même, le temps de définir quelles ressources vont être présentées pour qu'elles correspondent le mieux au profil des étudiants. Il s'agit d'adhérer au plus près à la demande du professeur.

1.2.3. Accompagnement individuel

Par ailleurs, s'ils en éprouvent le besoin, les étudiants du Tecnológico de Monterrey peuvent ensuite joindre directement le bibliothécaire qui a assuré l'atelier pour un complément d'information ou une session individuelle complémentaire. La politique de la bibliothèque est de limiter à une heure les sessions de groupe pour éviter d'imposer un atelier trop lourd aux étudiants, et privilégier par la suite les explications individuelles lorsqu'elles proviennent d'un besoin réel.

La bibliothèque Simón Bolívar, du CCYDEL, constitue un cas très différent des autres bibliothèques visitées, et sa politique en matière de formation s'adapte à la particularité de son public. En effet, il s'agit d'une bibliothèque de recherche dont les usagers sont avant tout des chercheurs chevronnés, même si elle ne refuse pas les étudiants. Par conséquent, elle s'attache davantage à assurer un service aux usagers que de véritables formations qui, lorsqu'elles ont lieu, visent essentiellement à familiariser le public à certains programmes informatiques. Là encore, la priorité est d'offrir un service personnalisé et spécialisé le plus en phase possible avec les besoins des chercheurs : les bibliothécaires dispensent des explications jusque dans le bureau du chercheur selon son besoin particulier, et répercutent leurs propres connaissances en fonction de la demande.

La UDLA et l'Iberoamericana ont choisi une politique opposée puisqu'elles refusent les sessions individuelles. Il est significatif que ces deux universités soient aussi celles qui projettent ou développent d'ores et déjà des programmes de formation des usagers plus en accord avec les objectifs des modèles normatifs de formation à la maîtrise de l'information.

2. Pour une véritable formation à la maîtrise de l'information

2.1. Universidad Iberoamericana : un projet de didacticiels

Les *consultores*, ou bibliothécaires de référence de l'Iberoamericana sont conscients que la première de leurs missions est d'enseigner aux lecteurs comment

trouver l'information. C'est pourquoi les trois cours actuellement programmés mais soumis à la bonne volonté de enseignants ne leur semblent pas suffisants : ils travaillent sur un projet de refonte complète des cours. La mise en place de la nouvelle formule est prévue d'ici le premier semestre 2006.

Il s'agit de remplacer le cours d'introduction à la bibliothèque par deux didacticiels, qu'une équipe s'attache actuellement à concevoir : le premier proposera un cours d'auto-formation en ligne, pour apprendre comment utiliser la bibliothèque, comment mener une recherche documentaire; le second le complètera par des exercices et des tests de connaissances. Même si le cours en présenciel disparaît, l'étudiant ne sera pas totalement livré à lui-même et pourra s'adresser aux consultores s'il rencontre une difficulté qu'il ne parvient pas à surmonter seul, mais l'objectif est qu'il apprenne selon le rythme qui lui est propre. Au terme de cette auto-formation, les concepteurs envisagent une évaluation que l'étudiant devra remplir et remettre à son professeur : l'accès aux cours suivants sur les bases de données et l'internet sera soumis à la réussite de ce test. Les concepteurs voient dans cette évaluation à la fois le moyen de vérifier l'acquisition des connaissances et de rendre le cours en auto-formation obligatoire dans tous les cursus, contrairement au cours actuel d'introduction à la bibliothèque. L'objectif de ce cours en ligne est double. D'une part, il s'agit de libérer du temps de travail aux consultores, qui, s'ils n'ont plus à dispenser le cours d'introduction, pourront se consacrer davantage aux consultations, donc offrir un service plus personnalisé aux usagers. D'autre part, les bibliothécaires ont constaté que le dispositif péchait par manque d'efficacité : les étudiants et un certain nombre d'enseignants n'inscrivent pas leurs groupes parce qu'ils ne perçoivent pas l'intérêt de ce cours.

2.2. UDLA: le cours de "culture de l'information"

2.2.1. Cadre institutionnel

La Universidad de las Américas a elle aussi senti que les formations dispensées par le Département Instruction ne suffisaient pas, et depuis 2002 le Département Académique de la bibliothèque a créé et mis en place trois cours qui, comme au Colegio de México, s'intègrent aux cursus. Ils ont pour intitulés :

"méthodologie de la recherche", "techniques de recherche en relations internationales" et "culture de l'information". Les deux premiers s'élaborent en étroite collaboration avec les enseignants, car ils prennent place dans une méthodologie du travail de mémoire de Master ou de thèse de doctorat. Le troisième résulte en revanche du seul travail des trois bibliothécaires du Département Académique et s'adresse indifféremment aux étudiants de première année ou aux plus avancés. C'est cette initiative originale que nous allons décrire plus longuement.

La bibliothèque de la UDLA, en accord avec les objectifs du Plan d'Éducation 2001-2006 et avec les cadres normatifs professionnels, s'est fixé l'objectif ambitieux de créer une véritable culture de l'information dans l'université. Que le cours apparaisse dans les cursus a été ressenti comme le moyen le plus efficace de convaincre le public du bien-fondé de l'objectif : la bibliothèque s'est ainsi engouffrée dans la brèche que constituait la rubrique "cours généraux" des programmes de l'université. Il s'agit là de cours transversaux aux différents cursus, et les étudiants ont l'obligation d'en choisir deux. Le cours "culture de l'information" a donc trouvé là une place que l'institution ne cherche nullement à lui contester, aux côtés par exemple d'un cours sur les ressources informatiques, avec lequel il ne se confond pas. En revanche, ce cadre rend le cours de la bibliothèque optionnel, contrairement à ce qui se passe au Colegio de México : à l'exception de certaines facultés ou de certaines filières qui imposent ce choix aux étudiants, ceux qui assistent au cours "culture de l'information" sont volontaires, et toute la communauté estudiantine ne le suit pas pendant son cursus. Le caractère optionnel de ce cours est d'ailleurs débattu par les bibliothécaires; forts de leur succès grandissant et du taux de satisfaction des étudiants, ils s'interrogent sur la possibilité de solliciter de l'université qu'il soit rendu obligatoire pour tous dans les années à venir.

2.2.2. Publics et contenus du cours « culture de l'information »

Le cours de la bibliothèque cherche à développer les compétences informatives des étudiants, et il est actuellement proposé à tous les niveaux universitaires. Même si de fait le public de première année est le plus nombreux, la formule

fonctionne d'une manière assez harmonieuse. Les étudiants proviennent également de différentes disciplines, et les bibliothécaires tiennent à maintenir cette occasion quasi unique de les faire travailler sur des projets communs.

Le cours repose sur six unités d'apprentissage, présentées ici par thèmes et non par ordre chronologique des séquences d'enseignement :

- Les concepts fondamentaux de la société de l'information : la fracture informatique, la fracture numérique, les questions éthiques et démocratiques que pose l'accès à l'information...
- L'organisation du savoir : l'organisation des bibliothèques, les systèmes de classification et de catalogage...
- Les ressources traditionnelles d'information : catalogues, fichiers, ouvrages de référence, index, thésaurus...
- o Les ressources numériques : bases de données en ligne, cédéroms, stratégies de recherche sur l'internet, bibliothèque numérique...
- L'évaluation et l'utilisation des données : critères de sélection et d'évaluation de l'information ; organisation des données (cartes conceptuelles...) ; citations, paraphrase et plagiat ; manuels de style.
- o Les droits d'auteur : législations mexicaine et internationale ; propriété intellectuelle.

L'approche de ces notions se fait sur un plan théorique et pratique, puisque les étudiants doivent pour ce cours effectuer un travail de recherche sur un thème de leur choix, impérativement interdisciplinaire. Par binômes provenant de deux cursus disciplinaires différents, ils doivent ainsi proposer une problématique et des pistes de réflexion, en portant une attention particulière à la démarche de recherche documentaire. Au terme du semestre, les travaux sont présentés au groupe lors d'un "colloque". Méthodologie et contenu sont alors évalués par les trois professeurs-bibliothécaires et par les étudiants eux-mêmes. L'objectif est ainsi de leur faire parcourir le cycle complet de l'information, depuis la phase de production dans son intégralité jusqu'à la diffusion.

2.3. L'Université de Ciudad Juárez et le portail

Enfin, il convient de terminer ce tour d'horizon de quelques pratiques mexicaines par la présentation du portail de la Universidad Autónoma de Ciudad Juárez (UACJ). Depuis 1995, la formation à la maîtrise de l'information est une priorité pour le système bibliothécaire de cette université, qui a été pionnière au Mexique et est à l'origine d'un important travail de partage des expériences et de réflexion sur la maîtrise de l'information. Cette université a en effet bénéficié du travail de Jesús Lau, actuellement à la Universidad Veracruzana et président de la section information literacy de l'IFLA, et de Jesús Cortés, aujourd'hui directeur des ressources informatives dans cette université. Le portail développé par Ciudad Juárez offre des ressources de premier plan sur la maîtrise de l'information. On y trouve une bibliographie sur le sujet et des textes jugés fondamentaux comme les cadres normatifs de l'ALA/ACRL et du CAUL. Une page actuellement en construction⁴⁰ devrait bientôt proposer un éventail de pratiques de formation des usagers particulièrement réussies. Les initiatives développées par l'Université y sont également présentées, dans le souci de partager l'expérience acquise avec les établissements qui souhaitent s'en inspirer.

Par ailleurs, l'université de Ciudad Juárez est à l'origine de *Rencontres* qui, environ tous les deux ans, réunissent des bibliothécaires mexicains et étrangers autour d'un thème lié à l'alphabétisation informative. C'est ainsi les troisièmes Rencontres qui, en 2002, ont donné naissance aux normes que nous avons présentées dans la première partie : elles ont été élaborées collectivement et se sont nourries des interventions des participants. Les quatrièmes Rencontres se sont tenues en octobre 2004 et devraient notamment déboucher sur la mise en place d'un forum sur la maîtrise de l'information.

-

⁴⁰ C'était encore le cas lors de notre dernière consultation du site le 3 janvier 2005. http://bivir.uacj.mx/dhi/PracticasExitosas/Default.htm

3. Deux façons de concevoir la formation à la maîtrise de l'information

Les exemples analysés donnent de la formation des usagers dans les bibliothèques universitaires mexicaines un panorama hétérogène, où une évolution nette se fait cependant sentir. Les pratiques comme les réflexions théoriques qui se font jour vont dans le sens d'un éloignement des formes traditionnelles de l'instruction bibliographique, et d'expériences ou de projets de mise en application des objectifs de formation à la maîtrise de l'information. Les bibliothécaires se montrent conscients que leur rôle consiste à former les usagers à devenir autonomes. Les deux exemples étudiés qui manifestent une réflexion plus avancée et plus en phase avec les modèles normatifs sont les pratiques de la UDLA et du Colegio de México. Nous les confrontons à ces modèles dans le tableau ci-dessous.

3.1. Comparaison du CIDCSH et du cours « culture de l'information » aux modèles normatifs

| | Normes | Normes | Normes de la | Objectifs du | Objectifs du |
|--|---|---|--|--|---|
| | ACRL/ALA | australiennes | Déclaration | CIDCSH du | cours de |
| | | CAUL | 3emes | Colegio de | « culture de |
| | | | Rencontres | México | l'information |
| | | | DHI | | » de la UDLA |
| Objectifs de la formation à la maîtrise de l'information | Acquérir l'ensemble des connaissances nécessaires pour reconnaître quand on a besoin d'information. Savoir localiser celle-ci, l'évaluer et l'utiliser avec efficacité. | Mêmes objectifs. Ajouts: 1/ savoir contrôler et traiter 1' information (norme 4) 2/ offrir le cadre intellectuel nécessaire à la formation tout au long de la vie. (norme 7). | Maîtriser les processus d'assimilation, de création et de transmission du savoir, pour réussir dans les études et la vie professionnelle | Connaître et mettre en œuvre les étapes de la recherche documentaire nécessaire pour les travaux de recherche, en utilisant les ressources d'information auxquelles donne accès la bibliothèque. | Former une communauté, créer une culture de l'information dans l'université. |
| Nombre | 5 | 7 | 8 | 10 | 8 |
| Description des normes ou objectifs | | | | | |
| Contexte général | | | | 1/utiliser les | 1/ connaître les concepts, être conscient de la société de l'information et de ses enjeux. |
| Outils | | | | outils | |

| | | | | | . |
|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------------------|-------------------------------|
| | | | | informatiques | |
| | | | | adéquats pour la | |
| | | | | manipulation de | |
| | | | | l'information | |
| Systèmes | | | | 2/ distinguer les | |
| d'infor- | | | | caractéristiques | |
| mation | | | | des différents | |
| | | | | systèmes | |
| | | | | d'information | |
| Structure et | | | 1/ comprendre | | 2/ connaître |
| organisa- | | | la structure du | | l'organisation du |
| tion du | | | savoir et de | | savoir |
| savoir | | | l'information | | |
| Le problème | 1/ déterminer | 1/ reconnaître | 2/ savoir | 3/ identifier les | |
| d'infor- | la nature et | qu'on a un | déterminer la | étapes du | |
| mation | l'étendue de | besoin | nature de son | processus de | |
| | l'information | d'information | besoin | résolution du | |
| | dont on a | et déterminer | d'information. | problème | |
| | besoin. | la nature et le | | d'information | |
| | | niveau de | | | |
| | | 1'information | | | |
| | | nécessaire. | | | |
| | | | | 4/ définir le | |
| | | | | problème | |
| | | | | d'information | |
| Sélection de | | | | 5/ sélectionner et | |
| sources | | | | évaluer les | |
| | | | | sources | |
| | | | | d'information qui | |
| | | | | correspondent | |
| | | | | aux besoins | |
| | | | | particuliers du | |
| | | | | sujet de | |
| | | | | recherche | |
| | 2/ /1 > | 2/ /1) | 2/1/2:1 | universitaire | 2/ |
| Stratégies | 2/ accéder à | 2/ accéder à | 3/ définir des | 6/ développer des | 3/ concevoir et |
| de | l'information | 1'information | stratégies de | stratégies de | mettre en œuvre |
| recherche | dont on a | dont on a | recherche | recherche dans | des stratégies de |
| | besoin | besoin | efficaces pour | différentes | recherche |
| | | | chercher et | sources | |
| | | | trouver | d'information | |
| | | | 1'information | imprimées et | |
| | | | 4/ =4 = = 4 | électroniques | 4/222221 |
| | | | 4/ récupérer | 7/ mener des | 4/ connaître les |
| | | | 1'information | recherches dans | ressources |
| | | | | différentes | d'information |
| | | | | sources d'information | traditionnelles et numériques |
| | | | | imprimées et | numeriques |
| | | | | électroniques, | |
| | | | | surtout dans | |
| | | | | celles qui sont | |
| | | | | disponibles à la | |
| | | | | bibliothèque | |
| Obtenir | | | | 8/ Localiser et | |
| l'informa- | | | | obtenir les | |
| tion | | | | documents | |
| Evaluer | 3/ évaluer | 3/ évaluer | 5/ analyser et | 9/ analyser et | 5/ évaluer les |
| l'informa- | 1'information | 1'information | évaluer | évaluer | sources |
| tion et | et l'intégrer à | et l'intégrer à | l'information | l'information | d'information et |
| l'intégrer à | ses propres | ses propres | 1 mioimation | obtenue en | l'information |
| ses connais- | connaissances | connaissances | | fonction de son | elle-même |
| sances | et à son propre | et à son propre | | utilité pour | one meme |
| sunces | système de | système de | | résoudre les | |
| | by bronne de | Systemic de | L | 10000010 100 | <u> </u> |

| | valeurs | valeurs | | besoins propres à | |
|---|--|--|---|---|---|
| | | | | son sujet de recherche universitaire | |
| Bibliogra- phie | | 4/ classer, stocker, manipuler et retravailler l'information réunie ou générée | 6/ intégrer, synthétiser et utiliser l'information | 10/ intégrer et organiser l'information obtenue en fonction de l'usage qu'on va en faire. | 6/ organiser l'information obtenue |
| Utilisation effective de l'informa- tion | 4/ utiliser effectivement l'information pour accomplir une tâche spécifique | 5/ restructurer ou créer de nouveaux savoirs en les intégrant au savoir antérieur | | | |
| Communi- cation | | | 7/ présenter les résultats à l'oral et à l'écrit | | 7/ présenter les résultats obtenus (à l'écrit et à l'oral) |
| Implications légales et éthiques | 5/ comprendre les implications économiques, légales et sociales de l'utilisation de l'information. Accéder à l'information et l'utiliser dans le respect des implications éthiques et légales. | 6/ comprendre les implications économiques, légales et sociales de l'utilisation de l'information. Accéder à l'information et l'utiliser dans le respect des implications éthiques et légales. | 8/ respecter la propriété intellectuelle et les droits d'auteur | | 8/ connaître et respecter la propriété intellectuelle et les droits d'auteur |
| Formation tout au long de la vie | | 7/ reconnaître que l'apprentissage tout au long de la vie et la participation citoyenne requièrent l'alphabétisa- tion informative. | | | |

3.2. Analyse du tableau

A première vue, le tableau comparatif montre une insuffisance du cours mis en place par le Colegio de México: quand ce dernier ne va pas au-delà de l'organisation bibliographique, le cours de la UDLA forme les étudiants à la totalité du cycle de l'information, respectant en cela les cadres normatifs. Le CIDCSH s'inscrit en amont du processus: il commence par l'acquisition de la maîtrise des outils informatiques et s'achève sur la constitution de la bibliographie,

c'est-à-dire avant l'exploitation proprement dite de l'information, avant le véritable travail de recherche universitaire. Si l'on s'en tient aux seuls objectifs du cours, le CIDCSH ne remplit que partiellement les objectifs de formation à la maîtrise de l'information, qui incluent la problématisation et l'utilisation effective des données, leur présentation orale et écrite et la prise de conscience des enjeux culturels, sociaux, économiques et légaux de l'usage de l'information. Le CIDCSH semble délaisser le cadre général de la société de l'information et l'exploitation de cette dernière.

Cependant, cette première constatation doit être fortement nuancée par une analyse des publics auxquels s'adresse chacun des deux cours comparés. En effet, le cours « culture de l'information » est conçu pour l'ensemble de la communauté estudiantine, mais il est surtout dispensé à des étudiants en premier semestre de licence : dans ce cas, puisqu'ils n'ont jamais encore conduit de projet de recherche, il est judicieux de leur donner à réaliser une recherche qui met en application la formation documentaire et les sensibilise aux problèmes que soulève l'information. Sans cela, le cours resterait théorique et, son intérêt, rejeté dans un avenir lointain, serait moins perceptible. En revanche, dans le cas du Colegio de México, les étudiants de posgrado ont déjà soutenu un mémoire de fin de licenciatura et sont en train d'en commencer un nouveau pour leur Master, ou de délimiter l'étendue du thème de leur thèse de doctorat. Il semble donc peu pertinent d'imposer à un tel public une autre recherche que la sienne propre, qui aurait pour seule raison d'être de permettre l'application des modèles théoriques vus en cours. Au contraire, tout l'enjeu et l'intérêt de la formation dispensée par la bibliothèque est alors d'accompagner les étudiants dans leur recherche, de suivre les étapes et les problèmes rencontrés, de mettre en évidence les parallélismes entre théorie et pratique. Le CIDCSH n'englobe pas l'exploitation de l'information parce que son public est un public de chercheurs qu'il accompagne dans leur démarche, sans avoir à se substituer à celle-ci. Ainsi, la formation dispensée par la bibliothèque s'inscrit en continuité de la formation dispensée par les centres d'études, qui prennent en charge l'utilisation de l'information à travers le travail de thèse. Il y a complémentarité, et il faut considérer recherche documentaire et recherche scientifique comme un tout contribuant à l'alphabétisation informative de l'individu. Il est donc partiel de ne confronter que les seuls objectifs du CIDCSH aux cadres normatifs, puisque celui-ci s'inscrit dans la formation globale dispensée aux étudiants par le Colegio de México. La bibliothèque y a un rôle à jouer, mais elle ne prend pas seule en charge l'alphabétisation informative des étudiants. L'établissement donne un exemple de partage des tâches entre enseignements disciplinaires et bibliothèque pour former des étudiants avancés.

Ainsi, la comparaison des deux cours souligne la nécessité d'adapter la formation au niveau universitaire du public. Le lien entre la formation dispensée par la bibliothèque et la recherche scientifique, qui est indispensable à l'efficacité du cours, doit varier selon le niveau d'étude des usagers. La UDLA et le Colegio de México offrent ici deux exemples de formations complémentaires : dans le premier cas il faut initier les étudiants à la recherche scientifique pour que la recherche documentaire ne soit pas déconnectée de sa raison d'être ; dans le second cas il s'agit d'accompagner les jeunes chercheurs, de les rendre autonomes dans leur propre recherche.

Les enjeux de l'exemple mexicain

Sans comparer terme à terme les systèmes français et mexicain, car leur structuration même rendrait l'exercice périlleux, voire sans fondement, nous allons cependant tenter de dégager quelles interrogations traversent le rôle éducatif des bibliothèques universitaires au Mexique et en quelle mesure cela peut éclairer la problématique française. En effet, la structure plus éclatée du système mexicain permet des expérimentations dont les enjeux concernent la formation des étudiants et la dépassent parce qu'ils ont des conséquences sur le métier de bibliothécaire lui-même

1. Cadre de la formation des usagers en France

1.1. Le cadre institutionnel et normatif

Pour étudier en quelle mesure les expériences mexicaines peuvent éclairer et enrichir la problématique de la formation des usagers de bibliothèques universitaires en France, il est nécessaire de retracer brièvement le contexte français, dans ses ressemblances et ses divergences avec le système mexicain.

1.1.1. Le cadre institutionnel des bibliothèques universitaires

A première vue, le système universitaire français se caractérise par une structuration institutionnelle beaucoup plus forte que son homologue mexicain, ce qui semble limiter les parallélismes. En effet, nous avons insisté dans la première partie sur la grande autonomie des établissements d'enseignement supérieur outre-Atlantique. Ils ont notamment la liberté de définir leurs missions et objectifs et d'embaucher leur personnel, et donc de décider des profils de postes et du niveau et de la nature du diplôme exigé. Or en France, en ce qui concerne le personnel administratif et technique ainsi que celui de la filière des bibliothèques, la marge de manœuvre des établissements est moindre. Par exemple, bien que le directeur du Service Commun de la Documentation (SCD) puisse émettre un avis préalable à la nomination d'un conservateur, il ne peut embaucher quelqu'un qui n'a pas réussi

le concours concerné et le Ministère de l'Education Nationale demeure l'instance qui gère les nominations. L'établissement n'a, à l'heure actuelle, qu'une faible incidence sur le choix du personnel des bibliothèques.

Cependant, les établissements d'enseignement supérieur français bénéficient d'une autonomie croissante. Ils sont libres de définir leurs programmes, et décident de leurs objectifs et priorités, fixés dans le plan quadriennal de l'université. Ce dernier favorise également leur autonomie financière : il permet les financements sur projets, et les établissements sont encouragés à développer leurs ressources propres. Ainsi, bien que le cadre institutionnel diffère de celui du Mexique, la tendance évolutive rend de plus en plus valide le rapprochement entre les modes de fonctionnement des deux pays. Leurs universités sont de plus en plus à même de décider de leurs missions et de leurs politiques, ce qui rend possibles certains parallèles.

1.1.2. La formation des usagers : un outil contre l'échec à l'université

En France, surtout depuis la fin des années 1990, la formation des usagers trouve un cadre institutionnel dans les textes officiels. Elle est instaurée et légitimée comme un moyen de lutter contre l'échec à l'université. En effet, on note un fort taux d'échec surtout en premier cycle : seuls 46,2% des étudiants inscrits en première année en 2001-2002 l'étaient en deuxième année en 2002-2003, et 24,8% étaient sortis du système universitaire⁴¹. En 1997, l'instauration de la Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)⁴² a donné aux bibliothécaires un cadre institutionnel pour développer des formations qui s'inscrivent, souvent d'une manière optionnelle, dans les cursus des étudiants de première année de DEUG. La MTU a donc lié la formation des usagers à la nécessité de lutter contre l'échec, ce qui signifie que la grande majorité des formations mises en place l'ont été en direction d'un public d'étudiants en premier semestre d'études.

_

⁴¹ DUPONT, Jean-Léonce. *Projet de loi de finances pour 2004*. http://www.senat.fr/rap/a03-074-5/

^{515.}html#toc217

42 "Une Unité de méthodologie du travail universitaire dont la durée représente 15 à 20% du volume horaire du semestre. Cette unité contribue à promouvoir l'autonomie des étudiants et leur fournit les méthodes et techniques utiles à la poursuite d'études : préparer une bibliographie; utiliser une bibliothèque et les nouvelles sources d'information; prendre des notes, résumer un article ou un ouvrage; s'initier au travail en groupe; construire un projet d'étude et un projet professionnel; pratiquer une langue vivante étrangère"B.O. n° 19, 8 mai 1997, pXLII. Bulletin Officiel de l'Education Nationale n°19, 8 mai 1997. [cité par] PANIJEL, Claire. http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/wilu/wilu05.htm

L'instauration de la réforme licence-Master-doctorat, ou LMD, offre depuis la rentrée 2004 un nouveau cadre aux études universitaires. Les textes officiels n'évoquent pas la formation à l'information, mais les problèmes d'échec en début de cursus demeurent, et il semblerait que les bibliothèques qui avaient su mettre au point des formations innovantes et reconnues par leur établissement y aient trouvé un cadre stimulant, voire un accélérateur pour la réalisation de leurs objectifs. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur l'impact de la réforme LMD sur les formations dispensées par les bibliothèques. Notons cependant que les contrats quadriennaux offrent un cadre approprié à l'inscription de la formation à l'information parmi les priorités, car ils permettent d'obtenir des crédits spécifiques sur projets : ainsi, en 2002, les universités grenobloises Pierre Mendès France et Stendhal ont profité de la rédaction du contrat quadriennal pour intégrer des formations dans les différents cycles. Les niveaux jugés les plus pertinents pour la formation sont la première année de licence (L1), mais aussi la troisième (L3), pour consolider les acquis, les deux années de Master pour appréhender les ressources spécialisées puisque les étudiants mènent un travail de recherche, et le doctorat pour poursuivre ce travail de spécialisation. La Sous-Direction des Bibliothèques et de la Documentation (SDBD) apporte son soutien actif aux établissements qui ont fait le choix de cette politique.

1.1.3. Des cadres normatifs ?

Alors que le Mexique propose des modèles normatifs pour harmoniser les missions et les objectifs des formations dispensées par les bibliothèques universitaires, qu'en est-il en France? Force est de constater que les bibliothécaires de notre pays ne s'emploient pas à rédiger des objectifs normalisés, et qu'aucun texte ou projet de texte français ne peut être comparé aux normes étasuniennes, australiennes ou mexicaines. Si le Mexique définit clairement l'enjeu des formations à la maîtrise de l'information comme le moyen de construire « un pays intellectuellement plus capable »⁴³, le lien entre formation des étudiants à la

⁴³ « Un citoyen doté de compétences informationnelles (...) a plus de possibilités de collaborer à la construction d'un pays intellectuellement plus capable. » Traduction de : « Un ciudadano con competencias informativas (...) tiene mayores posibilidades de colaborar en la construcción de un país intelectualmente más capaz. » Normas sobre alfabetización informativa en educación superior. Declaratoria. Page 3.

recherche documentaire et élévation du niveau général d'instruction a également été fait en France, mais sous l'angle différent de la réduction de l'échec à l'université. Dans les deux cas, l'enjeu des formations proposées est donc clairement politique et social : elles doivent permettre une meilleure adaptation des nouveaux étudiants au travail demandé, pour faciliter leur intégration et leur réussite universitaire puis professionnelle. La différence concerne l'instance énonciatrice des normes : contrairement au Mexique, les cadres normatifs ne sont pas données par les professionnels des bibliothèques, mais par des textes officiels émanant de l'Etat. En France le cadre qui facilite les formations provient des instructions officielles, et les bibliothécaires l'utilisent pour développer et légitimer leurs pratiques ; au Mexique en revanche, le cadre institutionnel étant beaucoup moins contraignant, les professionnels ont ressenti le besoin d'élaborer leur propre schéma normatif pour que toutes les bibliothèques puissent s'appuyer sur la même base et trouver les arguments qui légitiment leurs pratiques aux yeux de leur établissement. Ainsi, alors que l'absence d'un cadre institutionnel rigide oblige les professionnels des bibliothèques mexicaines à élaborer leurs propres outils structurants pour encadrer leurs pratiques, les Français sont, quant à eux, amenés à concevoir leurs outils pratiques à l'intérieur d'un cadre pré-établi.

1.2. Pour une mutualisation des ressources

1.2.1. Structurer ou normaliser

L'organisation structurelle de la formation des usagers en bibliothèque universitaire n'obéit donc pas au même mouvement dans les deux pays. Au Mexique les bibliothécaires ressentent le besoin de *normaliser* leurs pratiques pour les harmoniser, c'est-à-dire d'établir un cadre qui, en posant les enjeux et les objectifs de la formation à la maîtrise de l'information, offre aux professionnels un schéma plus ou moins contraignant sur lequel s'appuyer pour élaborer la formation la plus adaptée à leur public. Il s'agit moins de contraindre que de fixer des "recommandations développées et préconisées par un groupe représentatif

d'utilisateurs." ⁴⁴ La formation des usagers, qui suppose de définir préalablement qui sont lesdits usagers, quelles sont leurs compétences et dans quel contexte ils les exerce, relève de la définition que Perriault donne des standards. En l'absence de centralisation et de système institutionnel fort, le besoin se fait ressentir de mettre en commun les priorités et les objectifs, même si ensuite les modalités d'application doivent s'adapter aux contextes particuliers.

En revanche, le système français fixe les objectifs de la formation des usagers : elle doit prioritairement lutter contre l'échec à l'université. Le besoin ne se fait pas sentir d'une normalisation des objectifs, mais d'une *structuration* des ressources. Les pratiques françaises se caractérisent par un travail en réseau et par la mise en commun des outils des formations des usagers, alors que les établissements mexicains fonctionnent d'une manière beaucoup plus atomisée. Le mouvement général diffère, puisque le Mexique cherche à normaliser des objectifs mais laisse autonomes les pratiques, là où la France veut mettre en commun des ressources pour mutualiser le travail accompli.

1.2.2. Une organisation en réseaux

Les bibliothécaires-formateurs français sont organisés en réseaux qui bénéficient d'un fort soutien institutionnel. D'une part, l'auto-formation et la mutualisation des pratiques et des documents est relayée par les URFIST⁴⁵ et la cellule FORMIST⁴⁶, soutenue et reconnue par la Sous-Direction des Bibliothèques et de la Documentation. Le site de FORMIST propose notamment une « bibliothèque de cours » dans laquelle tous les formateurs peuvent puiser. Les documents sont validés par un Comité Editorial et Scientifique. Par ailleurs, les *Rencontres* organisées par FORMIST⁴⁷ et le site Repère font de la cellule un lieu d'échange ou les professionnels peuvent confronter leurs pratiques. Les *Rencontres* annuelles peuvent être rapprochées de celles qu'organise l'université de Ciudad

⁴⁴ 4èmes Rencontres Formist. PERRIAULT, Jacques. *Apprendre en ligne à l'épreuve des normes et standards*. Les standards sont définis par opposition aux normes, qui sont un "ensemble de règles de conformité pour un produit ou un service, consigné dans un document de référence adopté au terme de négociations." Leur but est de "standardiser et garantir les modes de fonctionnement et de sécurité". Un standard se définit quant à lui comme "un ensemble de caractéristiques, conforme à une norme, qui définit un système."

⁴⁵ URFIST : Unités Régionales de Formation à l'Information Scientifique et Technique.

⁴⁶ http://formist.enssib.fr/

⁴⁷ Les quatrièmes ont eu lieu en juin 2004. Les textes ou comptes-rendus des communications sont disponibles sur le site FORMIST.

Juárez, car toutes deux offrent aux bibliothécaires l'occasion d'apprendre ce qui se fait ailleurs grâce à des comptes-rendus d'expériences.

L'organisation en réseaux permet la mise en commun d'outils consultables en ligne. C'est là une différence importante entre les deux pays, puisque si la Universidad Iberoamericana comme le Colegio sont en train de réfléchir à la mise en place de didacticiels pour compléter ou se substituer à tout ou partie de la formation, et même si pour les élaborer les bibliothécaires s'informent sur les pratiques développées dans d'autres établissements, la conception comme l'utilisation de ces outils n'est envisagée qu'à l'échelle d'un seul établissement. C'est là une différence de taille avec les pratiques françaises, qui voient se développer un nombre important de didacticiels en ligne, utilisables au-delà de la seule université qui est à l'origine du projet. Citons à titre d'exemple l'outil de « conseil aux étudiants pour une recherche d'information spécialisée efficace », ou Cerise, développé par Martine Duhamel de Paris 4 et Claire Panijel de l'URFIST de Paris⁴⁸. Si Cerise est destiné avant tout au premier cycle universitaire, Réseaux.doc⁴⁹ s'adresse quant à lui aux étudiants jusqu'en doctorat, et propose un référentiel de compétences à acquérir ainsi qu'une formation à la recherche bibliographique et à l'utilisation des ressources en ligne. Il facilite l'acquisition des connaissances nécessaires pour traiter l'information scientifique et technique. Le programme reprend donc le processus de formation à la maîtrise de l'information, puisqu'il envisage l'évaluation et l'analyse de l'information.

Les outils élaborés en commun (Réseaux.doc est un consortium d'universités et d'établissements) visent à la transparence et cherchent à rendre autonomes les utilisateurs : ils sont en général utilisables à la fois par les formateurs et par les étudiants eux-mêmes. Les bibliothécaires français s'attachent aussi à créer des référentiels de compétences documentaires, destinés aux formateurs mais aussi aux utilisateurs, qui pourront ainsi connaître quelles sont les compétences qu'ils doivent acquérir⁵⁰: un projet est en cours à destination du premier cycle universitaire. L'outil se rapproche des modèles normatifs, mais ne

48 http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/cerise/

⁴⁹ www.reseauxdoc.org

⁵⁰ SIMONOT, Frédérique. « Création d'un référentiel de compétences documentaires pour les étudiants du premier cycle universitaire ». La Formation à la maîtrise de l'information à l'heure européenne : problèmes et perspectives.

s'identifie pas à eux : il ne s'agit pas de dresser seulement des listes d'objectifs, mais des « inventaire(s) d'activités ou de compétences nécessaires à l'exercice de ces activités »⁵¹. Il existe déjà un référentiel destiné aux scolaires et élaboré par la FADBEN⁵², qui réunit des professeurs-documentalistes.

1.2.3. Débats et enjeux

Si la situation française présente de nombreuses différences avec les pratiques mexicaines, parce qu'elle s'enracine dans un cadre institutionnel plus structuré et dans des pratiques professionnelles axées sur la mutualisation des outils plus que sur la normalisation des objectifs, les débats et évolutions en cours n'en offrent pas moins certaines similitudes qui rendent pertinente la mise en parallèle des deux contextes. En effet, la mise en place dans les universités des financements sur projets et l'accroissement de l'autonomie des établissements augmente leur marge de décision dans la définition de leurs priorités, et tend à les rapprocher de la situation mexicaine, qui peut alors être lue comme un exemple de ce qui pourrait être rendu possible en France dans l'avenir.

Par ailleurs, les débats qui animent la profession trouvent eux aussi des points communs. Ainsi, la définition des contenus et limites de la formation à la maîtrise de l'information et la place à lui réserver dans la formation globale des étudiants sont aussi sujets de débat en France. Dans la synthèse des deuxièmes Rencontres FORMIST, en juin 2002, Raymond Bérard synthétise deux préoccupations soulevées par les intervenants. La première concerne la définition des rôles du bibliothécaire et de l'enseignant : si le premier enseigne les techniques de recherche documentaire et le second l'intégration de ces techniques dans la méthodologie de la recherche, le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) brouille les frontières entre les deux tâches et impose une redéfinition nette de chacune. On rejoint là la seconde préoccupation : si trouver l'information est important, la trouver sur l'internet ne suffit pas à la

-

⁵¹ GAUTHIER, Roger-François. Référentiel. In CHAMPY, Philippe. ETEVE, Christiane (dir.). Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation. 2ème éd. mise à jour et augm. Paris. Nathan. 2000. In SIMONOT, Frédérique. « Création d'un référentiel de compétences documentaires pour les étudiants du premier cycle universitaire ». La Formation à la maîtrise de l'information à l'heure européenne : problèmes et perspectives.

⁵² FADBEN: Fédération des enseignants-documentalistes de l'Education Nationale. http://www.ac-poitiers.fr/tpi/formanet/formatio/referenc/sommaire.htm

rendre valide et exige de savoir ensuite l'évaluer. Par conséquent, il est nécessaire d'inscrire la méthodologie documentaire dans le cadre plus large de la formation à l'information, et donc, si cette tâche revient au bibliothécaire, de redéfinir sa mission, qui semble s'élargir et empiéter sur celle de l'enseignant. Les deux préoccupations sont intimement liées : définir ce qu'on entend par formation des usagers en bibliothèque ne peut se faire sans conséquences sur les missions de la bibliothèque et des bibliothécaires. Par conséquent, définir le rôle éducatif de la bibliothèque exige une réflexion non seulement sur le contenu et les enjeux de la formation, mais aussi sur ce que l'on attend du métier de bibliothécaire, soit deux interrogations qui traversent les pratiques observées au Mexique. Dégager les enjeux éducatifs et institutionnels des pratiques mexicaines trouve alors un écho dans le contexte français.

2. Pour des formations réussies

2.1. Des enjeux éducatifs

2.1.1. Modèles pédagogiques

Au Mexique comme en France, les formations à la maîtrise de l'information se fondent sur des modèles et stratégies pédagogiques en mutation qu'elles contribuent à faire évoluer. Le Programme National d'Education 2001-2006 recommande aux établissements d'enseignement supérieur mexicains de développer des stratégies éducatives centrées sur l'apprentissage⁵³, ce que font les bibliothèques lorsqu'elles prennent appui sur les acquis des étudiants et limitent la théorie pour mettre l'accent sur l'apprentissage pratique et l'expérimentation. Toutefois, les cours qui comme le CIDCSH du Colegio de México se tiennent dans un cadre traditionnel (les étudiants face au formateur), se fondent sur des modèles déjà anciens qui relèvent des « pédagogies actives » développées notamment par Piaget pour remettre en cause le modèle du cours magistral. Sont par exemple utilisés l'apprentissage par l'expérience, qui veut que la transmission d'une

_

⁵³ Programa Nacional de Educación 2001-2006. Secretaría de Educación Pública. 2001. page 206.

nouvelle connaissance s'appuie sur quatre étapes (l'expérimentation, la réflexion, la conceptualisation et l'application), ou le constructivisme, qui cherche à ce que l'étudiant construise lui-même son savoir pour mieux se l'approprier, le formateur n'intervenant que comme médiateur. La part d'innovation des formations à la maîtrise de l'information ne relève pas des formules en présenciel.

2.1.2. Utilisation croissante des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

La place grandissante des TIC dans les formations à la maîtrise de l'information participe de la recherche de nouvelles méthodes éducatives. Les programmes de la Universidad Iberoamericana et de la UDLA témoignent que l'ambition de s'approcher d'une véritable formation à la maîtrise de l'information entraîne une remise en cause des modèles pédagogiques traditionnels : disparition ou recul du présenciel, souci d'une plus grande autonomie dans les apprentissages grâce à l'utilisation d'un didacticiel. En effet, puisque ces formations cherchent à développer l'autonomie de l'étudiant, puisqu'elles répondent à une explosion de l'offre informative et à la nécessité de savoir sélectionner et évaluer parmi cette offre rendue pléthorique par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), il semble naturel que ces cours mettent en œuvre des stratégies d'enseignement renouvelées. Les TIC ont rendu nécessaires ces formations, lesquelles s'appuient à leur tour sur les TIC et leur application à l'enseignement (TICE). Les cours peuvent être consultables en ligne comme au Colegio de México ou se donner à distance comme à la UDLA: dans cet établissement, les bibliothécaires du Département Académique de la UDLA ont opté depuis le printemps 2004 pour une formule qui leur permet de s'adresser simultanément à deux groupes depuis un studio. Un dispositif interactif permet la communication. Outre que cela permet de multiplier les sessions, l'objectif avoué est aussi de familiariser les étudiants avec les TIC, et d'en faire des adeptes du campus numérique, auquel s'intègrent tous les cours. Enfin, l'auto-formation par les didacticiels représente une alternative de plus en plus prisée par les bibliothèques et semble incarner le renouveau pédagogique.

2.1.3. Les formations à la maîtrise de l'information : un outil pour répondre à la crise des systèmes éducatifs ?

Les remises en cause de la pédagogie traditionnelle qui s'opèrent dans le cadre des formations à la maîtrise de l'information prennent place dans un contexte mondial de crise des systèmes éducatifs. Sans y voir la seule explication possible, Philippe Dumas avance l'hypothèse selon laquelle « l'exposition intensive des tout jeunes aux objets des TIC est un des facteurs clés à la fois de l'effet Flynn (l'augmentation générale des QI et de la demande de stimulation intellectuelle) et de la crise mondiale de l'éducation, et qu'une des voies de résolution de cette crise passe par l'appropriation de la culture du cyberespace par les systèmes éducatifs. »⁵⁴. En effet, l'inadéquation grandissante entre d'une part les écoliers et les étudiants, et d'autre part les systèmes scolaire et universitaire est déplorée dans tous les pays industrialisés, et Philippe Dumas n'est pas le seul à opérer un rapprochement entre la confrontation aux TIC que connaissent les jeunes générations depuis leur naissance et le retard de l'école en la matière : stimulés intellectuellement par des jeux de la cognition fondés sur l'image et le son, les enfants et les jeunes ne trouveraient pas dans le système éducatif de répondant satisfaisant au mode d'apprentissage qu'ils ont développé. Le « nouveau projet pédagogique » que propose Dumas s'appuie lui aussi sur le constructivisme, mais utilise les TIC comme des «leviers du changement de l'intervention pédagogique »55. Il explique notamment comment les TIC peuvent faciliter un « décloisonnement de la connaissance », c'est-à-dire la possibilité d'appréhender le monde dans sa complexité en « [braconnant] dans tous les champs du savoir », et comment elles rendent possibles le rêve d'une bibliothèque (numérique) universelle dans laquelle les moteurs de recherche permettront de trouver n'importe quelle information.

Dans ce « panoptisme des savoirs » les formations à la maîtrise de l'information prennent tout leur sens. Dans une pédagogie par la « révélation des contenus », « plutôt que de transmettre le savoir, on guide l'apprenant vers les lieux –virtuels- de savoirs afin de lui donner le plaisir de la découverte personnelle

55 Ibid. Page 10.

⁵⁴ DUMAS, Philippe. Nouveaux dispositifs pédagogiques et crise des systèmes éducatifs. Page 5.

et de l'appropriation selon son propre mode de fonctionnement »⁵⁶. Dumas nuance bien entendu son propos : l'individualisation des parcours d'apprentissage trouve vite sa limite dans des systèmes éducatifs de masse, l'affect et le relationnel sont indispensables à la construction de l'individu mais aussi de ses savoirs, et l'apprentissage en groupe est non seulement nécessaire, mais indispensable à la socialisation. Il ne s'agit donc pas de supprimer le présenciel, mais d'enrichir la pédagogie par l'utilisation des TIC.

Dans ce contexte de redéfinition des modèles pédagogiques et des enjeux de la formation intellectuelle, la bibliothèque trouve une place centrale. La formation des étudiants, futurs professionnels et citoyens, relève bien entendu de l'ensemble du cursus scolaire et universitaire. Cependant, en tant que principale structure documentaire destinée à appuyer les études, la bibliothèque est un des acteurs du dispositif de formation : il relève de ses missions de fournir l'information à la communauté, que ce soit sur place ou à distance, et dans un modèle centré sur l'apprentissage et la construction individuelle des savoirs, elle devient « un espace idéal pour apprendre »⁵⁷. Le rôle éducatif de la bibliothèque s'insère alors tout naturellement dans le processus de formation des étudiants.

L'article de Dumas éclaire un des enjeux fondamentaux des formations à la maîtrise de l'information. En effet, si la pédagogie devient orientation parmi les savoirs, si le formateur est un médiateur qui indique à l'étudiant comment se repérer parmi les informations, il n'y a plus de formation qu'à la maîtrise de l'information, puisqu'il s'agit désormais moins de transmettre des savoirs que d'enseigner à les débusquer... et à les lire. Cette dernière dimension devient fondamentale : si ceux qui appartiennent à la « génération numérique » manipulent aisément les TIC, s'ils ont de moins en moins besoin d'être formés aux outils de recherche documentaire, en revanche ils ont besoin d'apprendre à utiliser l'information. Ainsi, selon une enquête exploitée par MacCabe⁵⁹, seulement 25%

_

⁵⁶ DUMAS, Philippe. Nouveaux dispositifs pédagogiques et crise des systèmes éducatifs Page 13.

⁵⁷ LAU, Jesús. Aprendizaje y calidad educativa: papel de la biblioteca. 2001.

http://bivir.uacj.mx/dhi/PublicacionesUACJ/Default.htm

58 GAYOL, Yolanda. La generación digital. U2000. n°434. [citée par] CORTÉS, Jesús. El trinomio comunidades de aprendizaje, bibliotecas digitales y competencias informativas. In III Conferencia internacional sobre Bibliotecas Universitarias. http://www.dgbiblio.unam.mx/eventos/reunion/conf2004/CORTES.pdf

⁵⁹ McCABE, Donald. New Research on Academic Integrity. [cité par] CORTÉS, Jesús. El trinomio comunidades de aprendizaje, bibliotecas digitales y competencias informativas. Conferencia internacional sobre bibliotecas universitarias. 29 octobre 2004. http://www.dgbiblio.unam.mx/eventos/reunion/conf2004/CORTES.pdf.

des étudiants considèrent comme une « faute grave » de copier quelques phrases tirées d'un texte sans indiquer ses sources ni citer l'auteur. Les objectifs de formation à la maîtrise de l'information dépassent donc largement la seule recherche documentaire et rejoignent des objectifs de formation intellectuelle fondamentale. En effet, l'enjeu concerne de moins en moins la seule localisation de l'information, et de plus en plus des compétences traditionnelles de traitement des contenus, qu'il s'agit de généraliser et d'appliquer aux TIC : savoir évaluer l'information (distinguer la doxa de l'épistémé), le lire (ce qui implique de connaître d'autres langues, et surtout l'anglais), l'analyser (développer la lecture rapide pour trouver tout de suite les idées principales d'un texte), l'utiliser (produire de nouveaux savoirs en évitant plagiat et paraphrase) et communiquer les résultats de ses travaux (oralement comme par écrit).

2.2. Des enjeux institutionnels

2.2.1. La nécessaire reconnaissance de l'institution

Même si le rôle de l'institution en matière de formation des usagers ne désigne pas les mêmes niveaux de responsabilités en France et au Mexique, dans les deux cas sa reconnaissance demeure primordiale à la réussite des programmes mis en place. Certes, en France, l'instauration de formations s'est fortement développée grâce au cadre de la MTU, mais les situations se révèlent très différentes selon les établissements, et le facteur de l'implication de l'établissement lui-même constitue bel et bien une donnée essentielle. Ainsi, les observations appelées par la situation au Mexique trouvent sans peine un équivalent en France.

La première réaction de l'institution est souvent dictée par la méfiance : lorsque des formules d'instruction bibliographique sont en place, les bibliothécaires peinent à convaincre enseignants et administration de la nouveauté des formations à la maîtrise de l'information. Ces dernières voient donc généralement le jour grâce à l'opiniâtreté et la conviction des bibliothécaires et sont dispensées en option. Elles doivent prouver leur efficacité avant d'être étendues à la communauté, voire inscrites dans les cursus et rendues obligatoires. Au Colegio de México comme à la UDLA, c'est le cours lui-même qui a conquis sa légitimité et convaincu d'abord les étudiants eux-mêmes, puis les enseignants et

l'administration. Les bibliothécaires ont d'abord dû convaincre que l'ambition n'était pas celle d'ateliers de recherche documentaire, avant que les bénéfices du cours soient reconnus, d'autant plus que les enseignants apprécient de ne plus avoir à commencer par enseigner la méthodologie de la recherche... Le seul cas d'échec du CIDCSH coïncide avec des conditions matérielles et institutionnelles particulièrement mauvaises, puisque le centre d'études n'avait pas fourni de salle correcte, et que les formateurs devaient travailler contre la plupart des enseignants, qui ne percevaient pas l'intérêt du cours.

C'est un fait que pour être reconnue, et donc efficace, la formation dispensée par la bibliothèque doit être inscrite dans les cursus. Cela signifie être considéré comme un cours ordinaire, au même niveau que les cours disciplinaires, et faire l'objet d'une évaluation et d'une validation. Outre que cela veut dire aux yeux des étudiants que le cours bénéficie de l'appui de l'institution et donc gagne en légitimité, l'inscription dans les programmes peut entraîner aussi une relation plus étroite à leurs contenus, autre condition de réussite. En effet, les étudiants apprécient d'autant plus le cours qu'ils peuvent vérifier son utilité dans leur travail universitaire et que le lien entre recherche documentaire et travaux disciplinaires leur est évident. Au Mexique, ceux des cours étudiés qui remportent une plus large adhésion chez les étudiants sont ceux de la UDLA et du Colegio, c'est-à-dire ceux qui sont intégrés aux cursus et qui proposent un lien entre recherche documentaire et recherche scientifique. D'une manière générale, il est indispensable que l'établissement d'enseignement supérieur définisse clairement ses objectifs et les modèles pédagogiques en vigueur pour que la bibliothèque occupe pleinement le rôle qui lui revient dans le processus de formation⁶⁰.

2.2.2. L'organisation interne de la bibliothèque

En ce qui concerne l'organisation interne de la bibliothèque, les exemples mexicains appellent une autre constatation : les programmes les plus probants correspondent à la création de départements (ou coordinations) académiques à côté de celui de « services aux publics », aussi nommé « département de l'instruction »

_

⁶⁰ Telle est la conclusion de la conférence tenue par Jesús Lau à Medellín, Colombie, en 2001. Confer *Aprendizaje y calidad educativa : papel de la biblioteca*. http://bivir.uacj.mx/dhi/PublicacionesUACJ/Default.htm

à la UDLA. Les missions d'instruction bibliographique et de formation à la maîtrise de l'information relèvent d'enjeux distincts et leur cohabitation est non seulement possible mais nécessaire. Pour plus de lisibilité, chacune doit être prise en charge par un département particulier. Des bibliothécaires devenus aussi formateurs développent ainsi de véritables cours, dans le cadre de départements consacrés à l'enseignement et à la recherche en sciences de l'information et des bibliothèques, ce qui ne va pas sans soulever un certain nombre d'interrogations sur les évolutions de la profession. La formation initiale des professionnels des bibliothèques tend d'ailleurs à intégrer des modules sur la formation des usagers, que ce soit à l'ENSSIB pour les conservateurs stagiaires, ou dans le cadre du Master proposé par le Colegio de México : ce dernier prévoit parmi les matières obligatoires un cours intitulé « formation à l'enseignement ».

3. Evolutions en cours : des enjeux professionnels

Ce sont peut-être les questions statutaires qui témoignent le plus des bouleversements qu'entraîne la mise en place de véritables cours dans les bibliothèques. En effet, par la grande autonomie dont jouissent les établissements, la situation mexicaine montre quelle peut être à terme l'évolution du métier de bibliothécaire, ou en tout cas quelles grandes interrogations la traversent actuellement.

3.1. La formation universitaire et les changements statutaires

Les bibliothécaires mexicains doivent souvent poursuivre leur formation universitaire pour progresser dans leur vie professionnelle. La reconnaissance d'un statut de « bibliothécaire-formateur » passe par l'exigence de plus en plus de diplômes. La souplesse du système mexicain, où chaque statut est négocié en interne, permet des évolutions diverses. Ainsi, au Colegio de México, les bibliothécaires professionnels ont en 2000 conquis le statut de « personnel académique » au même titre que les enseignants-chercheurs. Cette reconnaissance leur apporte des avantages en terme de rémunération et de carrière, mais elle

comporte aussi des obligations : les bibliothécaires devront à terme justifier des mêmes diplômes que les enseignants, et donc dès à présent il leur faut présenter un Master lorsqu'ils n'en sont pas encore titulaires (ce n'est que depuis peu que l'on recrute essentiellement des candidats ayant le Master), puis s'inscrire en doctorat. Etant donné qu'à l'heure actuelle seule une petite minorité a le titre de docteur, la plupart du personnel suit une formation universitaire. Bien qu'existe la possibilité de bénéficier d'un congé de plusieurs mois, voire, pour les personnels titularisés, d'une année sabbatique, il reste cependant difficile de concilier travail et recherche universitaire. Cette obligation n'en est pas moins stimulante pour l'établissement, puisque les sujets traités permettent de mener des études sur le fonctionnement de la bibliothèque.

3.2. Des profils professionnels en mutation

3.2.1. Les bibliógrafos

Le profil professionnel qui incarne les mutations actuelles est celui du bibliógrafo. Sa naissance coïncide avec la reconnaissance du statut académique et il se substitue à l'ancienne figure des *referencistas* en proposant un profil à la fois plus complet et plus spécialisé. En effet, le bibliógrafo connaît l'ensemble des tâches accomplies dans la bibliothèque et il a lui-même, avant d'occuper ce poste, catalogué et indexé. La connaissance de l'ensemble des processus est jugée facteur d'amélioration du service rendu aux utilisateurs. Mais le bibliógrafo est également un spécialiste si ce n'est d'une discipline enseignée au Colegio, au moins des ressources documentaires du centre d'études dont il a la charge. Son profil le place en effet à l'interface entre les collections et le public : il a la charge du domaine d'acquisition correspondant à un des centres d'études et reçoit les usagers en entretien de recherche documentaire; il consulte les enseignants pour les acquisitions en leur soumettant les propositions correspondant à leurs programmes de recherche; il forme les usagers en dispensant les visites guidées comme en élaborant et en donnant le cours de recherche documentaire. Son travail est donc à la jonction entre les coordinations « développement des collections », « services aux publics » et « académique » ⁶¹, et couvre presque la totalité du champ des activités de la bibliothèque, en particulier celles en lien avec le public. En concevant et en dispensant le cours de recherche documentaire, les *bibliógrafos* deviennent aussi des enseignants.

3.2.2. Les professeurs-bibliothécaires

La Universidad de las Américas témoigne d'une évolution plus radicale encore de la profession de bibliothécaire. Les trois personnes de la coordination académique ont en effet le statut de « professeurs-bibliothécaires »62, et cette évolution rompt avec l'ancienne organisation statutaire, qui voulait que l'ensemble du personnel de la bibliothèque soit personnel administratif. Le fait que les bibliothécaires assument un rôle éducatif a instauré une rupture plus radicale qu'au Colegio : les « professeurs-bibliothécaires », actuellement au nombre de trois mais qui devraient être cinq (soit un par «école » ou faculté), ont un temps plein d'enseignement et doivent aussi s'insérer dans des programmes de recherche, participer à des colloques et publier, bref accomplir l'ensemble des tâches d'un enseignant-chercheur. Cependant, ils sont à l'heure actuelle dans une situation institutionnelle instable: reconnus membres du personnel académique de l'université, ils dépendent toujours de la bibliothèque, soit d'une unité administrative, et doivent toujours accomplir leur part de travail en interne et développer les collections de leur domaine disciplinaire. Les acquisitions se s'effectuent donc lorsque les bibliothécaires sont déchargés de cours, c'est-à-dire en été. Cette situation devient difficile à assumer à la fois sur le plan de la charge de travail et de l'illogisme institutionnel. Il est question de rattacher les « professeurs-bibliothécaires » à l'Ecole de Sciences Sociales de l'université, ou de créer un centre de recherche en culture de l'information qui dépendrait de la bibliothèque. L'évolution à donner est en débat, mais la redéfinition du profil professionnel est ressentie comme nécessaire.

-

⁶¹ Confer en annexe la description des activités des *bibliógrafos*.

^{62 «} Profesores-bibliotecarios ».

3.3. Quelle évolution pour la profession de bibliothécaire ?

La reconnaissance du statut académique des bibliothécaires semble constituer une corollaire à la mise en place de programmes ambitieux de formation à la maîtrise de l'information. Elle signifie que l'institution reconnaît que les bibliothécaires ont un rôle à jouer dans la formation des étudiants et, *a contrario*, l'absence de statut académique veut dire qu'il y a dévalorisation de fait du travail de formation accompli par les bibliothécaires. Jesús Cortés voit dans la conquête de ce statut un des principaux défis de la profession, et une condition *sine qua non* de l'impact des formations dispensées : « un des plus grands défis que les bibliothécaires mexicains ont à affronter, c'est de réussir à ce que leur travail soit reconnu comme un facteur qui contribue à l'augmentation de la qualité académique de l'établissement. Bien qu'il soit difficile de généraliser, la plupart du temps les établissements d'enseignement supérieur mexicains n'accordent pas de statut académique aux bibliothécaires, ce qui dévalorise par avance leur travail. »⁶³ Reconnaître le statut académique des bibliothécaires signifie leur reconnaître un rôle d'enseignant, rôle actif dans la formation des étudiants.

Les interrogations mexicaines suivent la même logique que celle qui a conduit, en France, à créer le CAPES de documentation en 1989⁶⁴. Les professseurs-documentalistes bénéficient d'une égalité statutaire avec les enseignants du secondaire, ce qui témoigne de l'ambition d'intégrer l'enseignement documentaire à la formation globale des collégiens et lycéens. La reconnaissance de la formation documentaire passe par la reconnaissance de la mission enseignante des personnels. On n'observe pas à l'heure actuelle d'évolution statutaire similaire dans l'enseignement supérieur français. Les différents cas de figure mexicains prennent donc valeur d'illustration d'évolutions possibles du métier, selon les positionnements des bibliothécaires.

_

⁶³ CORTÉS, Jesús. Bibliotecarios como docentes: el caso de la UACJ.

http://bivir.uacj.mx/dhi/DHIenlaUACJ/Default.htm: « Uno de los mayores retos que los bibliotecarios mexicanos tienen frente a sí, es el de lograr que se reconozca su trabajo como un factor que puede apoyar al incremento de la calidad académica de una institución. Aunque sería difícil generalizar, regularmente las Instituciones de Educación Superior (IES) mexicanas no otorgan a los bibliotecarios un estatus académico, situación que de antemano demerita la labor que realizan. »

⁶⁴ SABY, Frédéric. « Synthèse-Les formations à la maîtrise de l'information au cœur de l'évolution de la place et du rôle des bibliothèques ». La Formation à la maîtrise de l'information à l'heure européenne : problèmes et perspectives. Page 182

La reconnaissance du rôle d'enseignant du bibliothécaire entraîne en effet un certain nombre de tensions au sein même de la profession. Si le changement de statut et l'exigence à terme d'un doctorat signifient que la fonction enseignante est reconnue par l'institution, elle ne fait pas pour autant l'unanimité au sein de la communauté universitaire. L'égalité de statuts ne modifie pas immédiatement les relations avec les enseignants-chercheurs, qui n'en voient pas forcément la légitimité. Celle-ci se conquiert surtout par les cours eux-mêmes. De même, l'égalité de diplômes et la reconnaissance du travail accompli viendront-elles sans doute à bout du complexe d'infériorité dont souffrent souvent les bibliothécaires à l'égard des enseignants-chercheurs...

Les interrogations que suscite l'évolution de la profession ne sont pas seulement le fait des relations avec la communauté universitaire. Des tensions traversent également la profession elle-même : on ne peut guère rajouter indéfiniment de nouvelles tâches pour un temps de travail et des effectifs inchangés. Les « professeurs-bibliothécaires » de la UDLA ne pourront pas toujours rester en charge à la fois du développement des collections et d'un temps plein d'enseignement. De même, les bibliógrafos et la coordinatrice académique du Colegio de México sont confrontés à un dilemme : pour gagner la reconnaissance des enseignants et pour accomplir comme il le faudrait leur tâche de chercheurs en sciences de l'information, il conviendrait de consacrer à cette dernière beaucoup plus de temps que ne leur permettent les autres activités de la bibliothèque. La tension entre les différents aspects du travail fait donc naître des frustrations et une insatisfaction qu'il faudra résorber.

Au Mexique, la profession semble donc se trouver à un croisement. L'apparition de nouvelles missions pour les bibliothèques questionne le statut du bibliothécaire et sa place dans la communauté éducative : peut-il, tout en restant bibliothécaire, conserver et développer des fonctions d'enseignement et de recherche ? S'il a pour le moment choisi de ne pas séparer les tâches et de maintenir un profil professionnel complet (les *bibliógrafos*), le Colegio de México se heurte déjà à la difficulté de ne pas sacrifier les activités de recherche et à la nécessité de faire connaître et reconnaître le travail accompli par les voies de la communication et de la publication scientifiques. La question est posée des

moyens de se spécialiser sans sacrifier un profil professionnel généraliste auquel le personnel est attaché. Maintenir ce profil nécessite de résoudre les tensions que peut sentir le bibliothécaire qui n'a pas assez de temps à consacrer à la recherche scientifique.

Va-t-on au contraire vers une séparation totale entre les « professeurs-bibliothécaires » d'une part, chargés de donner les cours et d'endosser la fonction formatrice du métier, et les bibliothécaires d'autre part, qui continueraient à accomplir les activités internes de la bibliothèque ? Cette séparation des tâches, déjà largement en cours à la UDLA, entraîne cependant d'autres conséquences : puisque l'on aboutit ainsi à deux profils séparés, donc à deux professions distinctes. Puisque les « professeurs-bibliothécaires » n'ont plus de bibliothécaires que le nom, la rupture institutionnelle semble inévitable. Devenus des spécialistes des sciences de l'information, leur détachement de la bibliothèque et leur rattachement à un centre d'études en sciences sociales paraît logique, mais signifie également que la bibliothèque est à nouveau privée du rôle de formation qu'elle avait conquis, et qui est récupéré par l'université en même temps qu'une partie de son personnel...

Ainsi, la problématique du rôle éducatif des bibliothèques universitaires pose la question de la répartition des tâches entre l'université et sa bibliothèque. Elle demande que soient clairement définies les missions de chacune, ainsi que le rôle de la bibliothèque dans la mission éducative de l'établissement d'enseignement supérieur. Dans un contexte d'autonomie croissante des universités françaises, les interrogations mexicaines ne manquent pas de trouver un écho. A l'heure actuelle, les bibliothèques françaises et mexicaines ont la légitimité, en tant que spécialistes de l'information, de prendre en charge les formations à la maîtrise de l'information. Encore faut-il qu'elles aient pour cela l'appui de l'institution et la reconnaissance statutaire qui entérinent leurs nouvelles missions.

Conclusion

Les exemples des bibliothèques étudiées ne prétendent pas représenter l'ensemble du système universitaire mexicain. Les établissements sur lesquels s'appuie ce travail bénéficient en effet des moyens politiques et financiers leur permettant de mettre en place des formations des usagers ambitieuses et novatrices, ce qui ne préjuge en rien de la situation dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du Mexique. Toutefois, ils jettent un éclairage intéressant sur le rôle éducatif des bibliothèques et sur les mutations actuelles ou à venir du système français : à l'heure où les universités gagnent de l'autonomie, à l'heure où la réforme du LMD réorganise les études universitaires, la situation mexicaine présente un panorama peut-être pas si éloigné de ce qui pourrait advenir, et illustre quelques-uns des enjeux des évolutions actuelles. En effet, dans un pays où les établissements disposent d'une autonomie suffisante pour redéfinir les profils et les missions des bibliothécaires, le rôle éducatif des bibliothèques peut lui aussi trouver sa pleine justification, mais il devient alors source de remises en cause profondes des missions des bibliothèques, de leur place dans le processus formatif des étudiants et de la nature des métiers du personnel. Les exemples mexicains ont le mérite de montrer que, si l'on veut développer des politiques de formations ambitieuses, les conséquences dépassent les seuls enjeux de contenus des enseignements pour interroger l'investissement de l'institution, remettre en cause l'ensemble des modèles et stratégies pédagogiques et proposer la création de nouveaux statuts pour les bibliothécaires, voire créer un nouveau métier de « professeurs-bibliothécaires ».

Les enjeux de la formation à la maîtrise de l'information sont politiques (quelle société veut-on construire? quels individus veut-on former?). Ils concernent donc l'éducation au sens large, et dépassent le seul cadre des bibliothèques universitaires, qui ont le mérite de s'être emparées de la question et de tenter de lui apporter des réponses : conçue dans un sens large comme un apprentissage de l'autonomie dans la construction des savoirs, donc comme un outil de développement personnel et professionnel, la maîtrise de l'information devient un enjeu majeur de la formation intellectuelle de tout un chacun et doit

s'adresser aux élèves en amont de l'université. Le rôle éducatif de la bibliothèque trouve sa pleine légitimité, mais elle ne peut être seule à endosser une telle mission.

Droits d'auteur réservés.

Bibliographie

L'enseignement supérieur et les bibliothèques universitaires au Mexique

• En ligne

Site internet de la Secretaría de Educación Pública (SEP). Rubrique « Educación Superior ». http://sesic.sep.gob.mx/site04/index.htm [consulté le 12 novembre 2004].

Site internet du Colegio de México. http://www.colmex.mx [dernière consultation le 16 décembre 2004].

Site internet et pages intranet de la bibliothèque Daniel Cosío Villegas du Colegio de México. http://biblio.colmex.mx/ [dernière consultation le 3 janvier 2005].

El Colegio de México. Estatuto orgánico. [Statuts du Colegio de México]. ftp://hueb.colmex.mx/colmex/estatutoorg.pdf [consulté le 28 octobre 2004].

De la Casa de España a El Colegio de México. El Colegio de México. 1998.

CERETTA SORIA, María Gladys. El vínculo interactivo biblioteca universitaria – usuario en el siglo XXI: alugunas consideraciones para fortalecer este relacionamiento. http://www.encontros-bibli.ufsc.br/Edicao_13/soria.pdf [consulté le 20 décembre 2004].

DUPONT, Jean-Léonce. *Projet de loi de finances pour 2004*. http://www.senat.fr/rap/a03-074-5/a03-074-515.html#toc217

• Imprimés

Estadística básica del sistema educativo nacional, inicio de curso 2000-2001. Estados Unidos Mexicanos. Secretaría de Educación Pública. Dirección General de Planeación, Programación y Presupuesto dela SEP. 2002.

Programa Nacional de Educación.

LIDA, Clara Eugenia. MATESANZ, José Antonio. ZORAIDA VÁZQUEZ, Josefina. *La Casa de España y El Colegio de México. Memoria 1938-2000*. El Colegio de México. 2000.

LATAPÍ SARRE, Pablo (coord.). *Un Siglo de educación en México II*. Biblioteca mexicana. Fondo de Cultura Económica. 1998.

SIMON, Claire. Quelle politique documentaire en histoire pour la médiathèque – centre d'information de la Casa de Francia (Ambassade de France à Mexico)? Mémoire d'études. ENSSIB. 2003.

Normes et textes officiels

• En ligne

Portail Desarrollo de Habilidades Informativas (DHI)-Universidad Autónoma de Ciudad Juárez. Rubrique « Documentos básicos ». [consulté le 7 octobre 2004]. http://bivir.uacj.mx/dhi/DocumentosBasicos/Default.htm

Site de l'American Librarians Association. [consulté le 23 septembre 2004] http://www.ala.org/ala/acrl/acrlstandards/standards.pdf

Site du Council of Australian University Librarians. http://www.caul.edu.au/info-literacy/InfoLiteracyFramework.pdf. [consulté le 22 décembre 2004].

• Imprimés

Programa Nacional de Educación 2001-2006. Secretaría de Educación Pública. México DF. 2001.

Normas sobre alfabetización informativa en educación superior. Declaratoria. Universidad Autónoma de Ciudad Juárez – UACJ. Ciudad Juárez, Chih., Mexique. 2004.

American Association of School Librarians. Association for Educational Communications and Technology. *Information Literacy – Standards for Student Learning*. American Librarians Association. 1998. Chicago.

Formation à la maîtrise de l'information : réflexions théoriques et récits d'expériences

- Références en espagnol
 - o En ligne

Portail DHI-Universidad Autónoma de Ciudad Juárez. http://bivir.uacj.mx/dhi/. [dernière consultation le 3 janvier 2005].

III Conferencia internacional sobre bibliotecas universitarias. *Las bibliotecas digitales como apoyo a la educación superior*. Universidad Nacional Autónoma de México. Dirección General de Bibliotecas. 28-29 octobre 2004.

http://www.dgbiblio.unam.mx/eventos/reunion/conf2004/iii-reunion-down.htm [consulté le 20 décembre 2004].

o Imprimés

LAU, Jesús. CORTÉS, Jesús (compiladores). *Desarrollo de habilidades informativas en instituciones de educación superior*. Ciudad Juárez, Chihuahua : Universidad Autónoma de Ciudad Juárez. 2000.

LAU, Jesús. CORTÉS Jesús (compiladores). *La instrucción de usuarios ante los nuevos modelos educativos*. Ciudad Juárez, Chihuahua : Universidad Autónoma de Ciudad Juárez. 2000.

LAU Jesús [et al.]. *Manejo de recursos informativos para docentes e investigadores : programa del curso*. Ciudad Juárez, Chihuahua : Universidad Autónoma de Ciudad Juárez, 1997.

MORENO, Pilar María. VEGA DÍAZ, María Guadalupe. Diseño y valor agregado de los servicios informativos en la página Web de la Biblioteca Daniel Cosío Villegas.

México: Biblioteca Daniel Cosío Villegas, El Colegio de México, 1997.

VEGA DÍAZ, María Guadalupe. Formación de usuarios de la información en instituciones de educación superior : un enfoque sistémico. [mémoire de Master soutenu à la UNAM] México. 2003

• Références en anglais

o En ligne

ABID, ABDELAZIZ. *Information literacy for lifelong learning*. (UNESCO) [communication lors du 70eme congrès de l'IFLA à Buenos Aires, 22-27 août 2004] [consulté le 28 septembre 2004]

http://www.ifla.org/IV/ifla70/papers/116e-Abid.pdf

CLYDE, L. Anne. Librarians and breaking barriers to information literacy: implications for continuing professional development and workplace learning. [communication lors du 70eme congrès de l'IFLA à Buenos Aires, 22-27 août

2004]. http://www.ifla.org/IV/ifla70/papers/020e-Clyde.pdf [consulté le 28 septembre 2004]

FLYNN, Roger. *An Introduction to Information Science*. Marcel Dekker. New-York. 1987. pages 1-19. http://biblio.colmex.mx/maestria/ [intranet] [consulté le 9 septembre 2004].

GENDINA, Natalia I. *Information literacy for Information culture : Separation for Unity. Russian Research Results.* [communication lors du 70eme congrès de l'IFLA à Buenos Aires, 22-27 août 2004].

http://www.ifla.org/IV/ifla70/papers/130e-Gendina.pdf

o Imprimés

GRASSIAN, Esther S. *Information literacy instruction : theory and practice*. New York: Neal-Schuman.

NEELY, Teresa Y. Sociological and psychological aspects of information literacy in higher education. Lanham, Md.: Scarecrow, 2002.

• Références en français

o En ligne

Assises Nationales – Education à l'information et à la documentation – Clés pour la réussite, de la maternelle à l'université. 11-12 mars 2003. [consulté le 16 décembre 2004]. http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/Assises/

Dossier Formation des usagers, BBF 1999 – Paris, t.44, n°1.

http://bbf.enssib.fr/bbf/html/1999_44_1/1999-1-p24-colas.xml.asp [consulté le 9 septembre 2004]

Deuxièmes Rencontres FORMIST: « Travail universitaire et maîtrise de l'information: de la stratégie aux méthodes pédagogiques » Rubrique « Publication en IST » sous rubrique « Rencontres Formist ». [consulté le 9 septembre 2004] http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST

BARATS, Christine. CARDY, Hélène. Société de l'information et émergence des discours sur les TIC : le cas de l'enseignement supérieur français.

http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/07/85/sic_00000785_01/s ic_00000785.pdf [consulté le 20 décembre 2004].

CAMPBELL, Sandy. *Définir l'Information literacy au 21ème siècle*. [communication lors du 70eme congrès de l'IFLA à Buenos Aires, 22-27 août 2004]. http://www.ifla.org/IV/ifla70/papers/059f_trans-Campbell.pdf [consulté le 28 septembre 2004]

CANDALOT dit CASAURANG, Christel. La Formation aux compétences informationnelles à l'université: une voie ouverte pour le développement des sciences de l'information et de la communication?

http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/05/86/sic_00000586_02/s ic_00000586.pdf [consulté le 28 décembre 2004].

DUMAS, Philippe. Nouveaux dispositifs pédagogiques et crise des systèmes éducatifs.

http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/09/58/sic_00000958_01/s ic_00000958.pdf. [consulté le 20 décembre 2004].

KALOGIANNAKIS, Michail. Les TICE : une nouvelle manière d'enseigner. Les cas d'une communauté virtuelle des enseignants.

http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/05/13/sic_00000513_01/s ic_00000513.pdf. [consulté le 20 décembre 2004].

PANIJEL, Claire. La formation documentaire des étudiants de premier cycle en France : situation et perspectives.

http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/wilu/wilu00.htm. [consulté le 20 décembre 2004].

RHEAUME, Jacques. L'apport des TIC et du numérique dans l'enseignement aujourd'hui: cas des cours à distance.

http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/02/55/sic_00000255_00/s ic_00000255.html. [consulté le 20 décembre 2004].

RIONDET, Odile. "Formation à la recherche d'information", *BBF* 1999 – Paris, t. 44, n° 4, p.40-46 [consulté le 7 septembre 2004].

http://bbf.enssib.fr/bbf/html/1999 44 4/1999-4-p40-riondet.xml.asp

SPOHRER, James H. Les bibliothèques universitaires françaises et nord-américaines. Dossier : Regards étrangers sur les bibliothèques françaises. BBF 2002 – Paris, t. 47, n° 5, p. 32-35.

http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2002_47_5/2002-5-p32-spohrer.xml.asp

TOVOTÉ, Christina. *Un nouveau type d'étudiant*? BBF 2001 – Paris, t. 46, n° 4, p. 4-9. http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2001 46 4/2001-4-p4-tovote.xml.asp

o Imprimés

Brochure Former les étudiants à la maîtrise de l'information, pp.19-20 : "Méthode pédagogique préconisée".

La Formation à la maîtrise de l'information à l'heure européenne : problèmes et perspectives. Actes des Rencontres FORMIST. Presses de l'ENSSIB.2004.

DENECKER, Claire. Les Compétences documentaires : des processus mentaux à l'utilisation de l'information. Presses de l'enssib. 2003. Villeurbanne.

MORLAT, Isabelle. La Formation des usagers à Paris IV: complémentarité des actions entre SCD et Université. Mémoire d'études ENSSIB. 2002.

PIOLAT, Annie. *La recherche documentaire*. [coll.] Psychologie. Solal. 2002. Marseille.

RIONDET, Odile (dir.). Former les utilisateurs de la bibliothèque. ENSSIB. Collection la Boîte à outils. 2000.

VIVARES, David. La formation des étudiants aux outils documentaries: quelle place pour un didacticiel? Mémoire d'études ENSSIB. 2002.

Formation de formateurs. Méthodes pédagogiques

• En ligne

Site FORMIST : Rubrique "Formation à la maîtrise de l'information", sousrubrique "Quelle pédagogie?".

http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/plan

CHEVILLOTTE, Sylvie (2002). Former les bibliothécaires à la formation documentaire en France. Communication lors des Ateliers annuels sur la formation documentaire/ Workshops in Library Use. May 13-15, Fredericton, Canada. [consulté le 21 septembre 2004]

http://flay.hil.unb.ca/WILU/presentations/CommWILU1.doc>

GIROUX Stephan. Dossier : Apprentissage par problèmes (APP). app.htmlhttp://www.apsq.org/sautquantique/Nindex.html

KUHLTHAU, Carol. Traduction par Paulette Bernhard. La collaboration enseignant(e)s - professionnels de l'information.

http://www.ebsi.umontreal.ca/formanet/kuhlthau/kuh_coll.htm. [consulté le 28 septembre 2004].

RENOUF, Brigitte. TOSELLO-BANCAL, Jean-Émile. Formation continue des personnels des bibliothèques de l'Enseignement supérieur. Dossier: Bibliothèques et éducation permanente. BBF 2002 – Paris, t. 47, n° 3, p. 23-27

http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2002 47 3/2002-3-p23-tosello.xml.asp

ROUHET, Michèle. Quelques remarques pour débuter une réflexion sur les supports de formation. [consulté le 3 janvier 2005]

http://webdev.u-paris10.fr/sitesmgr/docs/COURS_MR/SUPPORTS1.HTM

ROUHET, Michèle. Formations sur la recherche documentaire: Difficultés particulières et conséquences. [consulté le 3 janvier 2005].

http://webdev.u-paris10.fr/sitesmgr/docs/COURS MR/RECHERCHE.HTM

TARIN, Laurence. L'avenir des bibliothécaires est-il derrière eux ? BBF 2004 – Paris, t. 49, n° 4, p. 111-112.

http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2004 49 4/2004-4-p112-tarin.xml.asp

TURNER, William A. "La formation des professionnels de l'information", BBF 1995 – Paris, t. 40, n° 6, p. 77-81 – in Dossier : <u>Métiers et formations</u> http://bbf.enssib.fr/bbf/html/1995 40 6/1995-6-p77-turner.xml.asp

VASSILIOU, Véronique. *Rencontre d'un troisième type : bibliothécaire-formateur*.28/03/2003. [consulté le 20 septembre 2004].

http://formist.enssib.fr/412567A0004D098D/Vframeset/EIST

• Imprimés

ALVAREZ ZAPATA, Didier. NARANJO VÉLEZ, Edilma. *Desarrollo de habilidades informativas : una forma de animar a leer*. Universidad de Antioquia, Escuela Interamericana de Bibliotecología. Medellín, Colombia. 2003

CHALVIN, Dominique. *Méthodes et outils pédagogiques*. Collection Formation Permanente. ESF éditeur. 1999 (1996). Paris.

HECQUARD, Françoise. MIRIBEL de Marielle. *Devenir bibliothécaire-formateur*. *Organiser, animer, évaluer*. 2003. Paris. Editions du Cercle de la Librairie. Collection Bibliothèques.

Table des annexes

| ANNEXE 1 : MODÈLES NORMATIFS DE LA FORMATION À LA | |
|--|----|
| MAÎTRISE DE L'INFORMATION | 83 |
| ANNEXE 2 : STATISTIQUES DE LA SECRETARÍA DE EDUCACIÓN PÚBLICA (SEP) | 85 |
| ANNEXE 3 : LA BIBLIOTHÈQUE DANIEL COSÍO VILLEGAS DU | |
| COLEGIO DE MÉXICO | 89 |

Annexe 1 : Modèles normatifs de la formation à la maîtrise de l'information

Relation entre la maîtrise de l'information et l'apprentissage tout au long de la vie

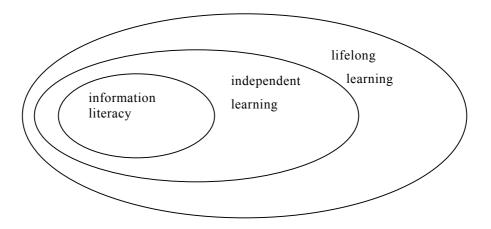


Figure 1 Relationship of information literacy to lifelong learning.

Council of Australian University Librarians (CAUL).

http://www.caul.edu.au/info-literacy/InfoLiteracyFramework.pdf

Tableau comparatif des trois modèles normatifs étasunien, australien et mexicain

| | Standards ACRL/ALA | Normes australiennes CAUL | Déclaration 3emes Rencontres DHI |
|--|--|---|--|
| Objectifs de la formation à la maîtrise de l'information | Acquérir l'ensemble des connaissances nécessaires pour reconnaître quand on a besoin d'information. Savoir localiser celle- | Mêmes objectifs. Ajouts: 1/ savoir contrôler et traiter l'information 2/ offrir le cadre intellectuel nécessaire à la formation tout au long de la vie. | Maîtriser les processus d'assimilation, de création et de transmission du savoir, pour réussir dans les études et la vie professionnelle. |
| | ci, l'évaluer et l'utiliser avec efficacité. | | |
| Nombre | 5 | 7 | 8 |
| Description des normes | | | |
| Contexte général | | | 1/ comprendre la structure du savoir et de l'information |
| Le problème d'information | 1/ déterminer la nature et l'étendue du besoin d'information | 1/ reconnaître qu'on a un besoin d'information et déterminer la nature et le niveau de l'information nécessaire | 2/ savoir déterminer la nature de son besoin d'information |
| Stratégies de recherche | 2/ accéder à l'information dont on a besoin | 2/ accéder à l'information dont on a besoin | 3/ définir des stratégies de recherche efficaces pour chercher et trouver l'information 4/ récupérer l'information |
| Évaluation et appropriation de l'information | 3/ évaluer l'information et l'intégrer à ses propres connaissances | 3/ évaluer l'information et l'intégrer à ses propres connaissances | 5/ analyser et évaluer l'information |
| Traitement de l'information | | 4/ classer, stocker, manipuler et retravailler l'information | 6/ intégrer, synthétiser et utiliser l'information |
| Utilisation de l'information | 4/ utiliser effectivement l'information pour accomplir une tâche spécifique | 5/ restructurer ou créer de nouveaux savoirs en les intégrant au savoir antérieur (=utilisation effective) | |
| Présentation des résultats | | | 7/ présenter les résultats à l'oral et à l'écrit |
| Implications légales et bibliographie | 5/ comprendre les implications économiques, légales et sociales de l'utilisation de l'information | 6/ comprendre les implications culturelles, sociales, économiques, légales de l'usage de l'information; l'utiliser dans le respect de ces implications | 8/ respecter la propriété intellectuelle et les droits d'auteur |
| | | 7/ reconnaître que l'apprentissage tout au long de la vie et la participation citoyenne requièrent l'alphabétisation informative. | |

Annexe 2 : Statistiques de la Secretaría de Educación Pública (SEP)

Etablissements d'enseignement supérieur dans le District Fédéral et dans l'ensemble du Mexique 2002/2003

| | District Fédéral | Ensemble du | Part du DF en |
|-------------------------------|------------------|-------------|---------------|
| | (DF) | Mexique | pourcentages |
| Nombre total d'établissements | 251 | 1821 | 13,78% |
| d'enseignement supérieur | | | |
| Nombre d'établissements | 147 | 1254 | 11,72% |
| dispensant des formations de | | | |
| licenciatura | | | |
| Nombre d'établissements | 104 | 567 | 18,34% |
| dispensant des formations de | | | |
| posgrado (Master et doctorat) | | | |

Répartition des étudiants par sexe et par cycle universitaire dans le District Fédéral et dans l'ensemble du Mexique 2002/2003

| | District | Fédéral | Ensemble du | Part du DF en |
|--------------------------|----------|---------|-------------|---------------|
| | (DF) | | Mexique | pourcentages |
| Nombre total d'étudiants | 386 719 | | 2 068 321 | 18,67% |
| Hommes | | 200 126 | 1 071 940 | |
| pourcentage du total | | 51,75% | 51,83% | |
| Femmes | | 186 593 | 996 381 | |
| pourcentage du total | | 48,25% | 48,17% | |
| Nombre d'étudiants de | 343 906 | | 1 931 631 | 17,8% |
| licenciatura | | | | |
| Hommes | | 175 933 | 995 750 | |
| pourcentage du total | | 51,16% | 51,55% | |
| Femmes | | 167 973 | 935 881 | |
| pourcentage du total | | 48,84% | 48,45% | |
| Nombre d'étudiants de | 42 813 | | 136 690 | 31,32% |
| posgrado (Master et | | | | |
| doctorat) | | | | |
| Hommes | | 24 193 | 76 190 | |
| pourcentage du total | | 56,5% | 55,74% | |
| Femmes | | 18 620 | 60 500 | |
| pourcentage du total | | 43,5% | 44,26% | |

Source : site internet de la SEP.

 $\underline{http://www.sep.gob.mx/work/appsite/pubsup02/index.htm}$

Les bibliothèques par type, statut, taille du fonds, services, jours ouvrables, accès aux collections, classification et collections spéciales. 1999.

Source : site internet de la SEP.

http://www.sep.gob.mx/work/appsite/bibliotecas/index.htm

| | Total | scolaires | universitaires | lecture | spécialisées | hémérothèques |
|----------------|--------|-----------|----------------|----------|--------------|---------------|
| | | | | publique | | |
| Nombre total | 11 315 | 4 689 | 1 133 | 5 313 | 175 | 5 |
| Statut | | | | | | |
| fédéral | 1 835 | 1 165 | 202 | 335 | 132 | 1 |
| estatal | 7 573 | 2 385 | 219 | 4 961 | 7 | 1 |
| autonome | 770 | 228 | 521 | 4 | 15 | 2 |
| privé | 1 137 | 911 | 191 | 13 | 21 | 1 |
| Importance du | | | | | | |
| fonds | | | | | | |
| < 2 000 | 2 458 | 1 804 | 125 | 508 | 21 | |
| 2 001-10 000 | 7 576 | 2 545 | 512 | 4 460 | 57 | 2 |
| 10 001-20 000 | 791 | 261 | 241 | 253 | 36 | |
| 20 001-40 000 | 286 | 57 | 145 | 60 | 23 | 1 |
| 40 001-80 000 | 120 | 13 | 63 | 20 | 24 | |
| 80 001-100 000 | 22 | 2 | 11 | 2 | 6 | 1 |
| > 100 000 | 62 | 7 | 36 | 10 | 8 | 1 |

| Services | | Total | scolaires | universitaires | lecture | spécialisées | hémérothèques |
|--|---------------------|--------|-----------|----------------|----------|--------------|---------------|
| Prêt en salle 11 183 4 629 1 113 5 265 171 5 Prêt à domicile 9 650 3 482 944 5 079 144 1 Prêt inter- 1 228 227 342 547 110 2 bibliothèques Electriers de réfèrence 6 446 2 633 608 3 072 129 4 Activités 5 767 1 331 184 4 217 33 2 d'incitation à la lecture Elaboration de bibliographies 8 192 172 69 1 Recherche 708 212 351 38 103 4 d'information automatisée Diffusion sélective d'information 220 59 85 14 62 Diffusion sélective d'information 50 208 91 329 20 2 Autres 1 538 867 404 154 110 3 Autre d'information 515 349 395 1 825 35 | | | | | publique | | |
| Prêt à domicile 9 650 3 482 944 5 079 144 1 Prêt inter- 1 228 227 342 547 110 2 bibliothèques Entretiens de référence 6 446 2 633 608 3 072 129 4 Activités 5 767 1 331 184 4 217 33 2 d'incitation à la lecture Elaboration de l'albidingraphies 1 033 599 192 172 69 1 Bibliographies Recherche 708 212 351 38 103 4 d'information automatisée 167 8 212 351 38 103 4 Diffusion sélective d'information 200 59 85 14 62 4 d'information 200 57 44 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 <td>Services</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> | Services | | | | | | |
| Prét inter-bibliothèques 1 228 227 342 547 110 2 Entretiens de référence 6 446 2 633 608 3 072 129 4 Activités 5 767 1 331 184 4 217 33 2 d'incitation à la lecture 1 033 599 192 172 69 1 Elaboration de bibliographies 708 212 351 38 103 4 Recherche d'information 708 212 351 38 103 4 Diffusion selective d'information 220 59 85 14 62 4 Mutres 1 538 867 404 154 110 3 Autres 1 538 867 404 154 110 3 Jours d'ouverture Lundi-samedi 2 605 349 395 1 825 35 1 Lundi-samedi 2 605 349 395 1 825 35 1 < | Prêt en salle | 11 183 | 4 629 | 1 113 | 5 265 | 171 | 5 |
| bibliothèques 6 446 2 633 608 3 072 129 4 Activitès d'incitation à la lecture 5 767 1 331 184 4 217 33 2 Elaboration de d'incitation à la lecture 1 033 599 192 172 69 1 Elaboration de bibliographies 708 212 351 38 103 4 Recherche d'information automatisée 220 59 85 14 62 4 Diffusion selective d'information 220 59 85 14 62 4 Photocopies 335 144 90 57 44 4 Autres 1 538 867 404 154 110 3 Autres 1 538 867 404 154 110 3 Lundi-vendredi 8 516 4 317 697 3 369 129 4 Lundi-samedi 157 15 38 93 11 1 Libra ccès a | Prêt à domicile | 9 650 | 3 482 | 944 | 5 079 | 144 | 1 |
| Entretiens de référence Activités 5 767 1 331 184 4 217 33 2 2 2 3 3 3 3 3 | Prêt inter- | 1 228 | 227 | 342 | 547 | 110 | 2 |
| référence Activités Blabration Blab | bibliothèques | | | | | | |
| Activités d'incitation à la lecture Elaboration de l 1033 599 192 172 699 1 Becherche 708 212 351 38 103 4 d'information automatisée Diffusion sélective d'information Documentation Photocopies 335 144 90 57 44 Autres 1538 867 404 154 110 3 Jours d'ouverture Lundi-vendredi 2605 349 395 1825 35 1 Lundi-aimanche 157 15 38 93 11 Non renseignés 37 8 3 26 Accès aux collections Libra accès 8 222 2309 581 5250 79 3 Accès indirect 2775 2269 428 6 71 1 Les deux 318 111 124 57 25 1 Classification Dewey 8 800 2 826 583 5304 85 2 Library of 700 260 384 30 50 100 0 33 1 1 Congress Autre 1132 998 100 0 0 33 1 1 Collections 2 360 1194 307 782 77 0 0 | Entretiens de | 6 446 | 2 633 | 608 | 3 072 | 129 | 4 |
| d'incitation à la lecture Laboration de bibliographies 1 033 599 192 172 69 1 Recherche bibliographies 708 212 351 38 103 4 Recherche d'information automatisée 220 59 85 14 62 4 Diffusion sélective d'information 220 59 85 14 62 4 Photocopies 335 144 90 57 44 4 Autres 1 538 867 404 154 110 3 650 208 91 329 20 2 Jours d'ouverture Lundi-vendredi 8 516 4 317 697 3 369 129 4 Lundi-samedi 2 605 349 395 1 825 35 1 Lundi-dimanche 157 15 38 93 11 1 Non renseignés 37 8 3 26 79 3 Accès aux collections 2775 2 269 428 6 71 <td< td=""><td>référence</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></td<> | référence | | | | | | |
| Lecture | Activités | 5 767 | 1 331 | 184 | 4 217 | 33 | 2 |
| Elaboration de bibliographies 1 033 599 192 172 69 1 Recherche d'information automatisée 708 212 351 38 103 4 Diffusion sélective d'information 220 59 85 14 62 4 Photocopies 335 144 90 57 44 4 Autres 1 538 867 404 154 110 3 Jours d'ouverture 8 516 4 317 697 3 369 129 4 Lundi-vendredi 8 516 4 317 697 3 369 129 4 Lundi-samedi 157 15 38 93 11 11 Non renseignés 37 8 3 26 26 26 Accès aux collections 111 124 57 25 1 Libre accès 8 222 2 309 581 5 250 79 3 Accès indirect 2 775 2 269 | d'incitation à la | | | | | | |
| bibliographies Recherche 708 212 351 38 103 4 d'information automatisée Diffusion sélective d'information 220 59 85 14 62 4 d'information Documentation Photocopies 335 144 90 57 44 4 Autres 1 538 867 404 154 110 3 3 2 Jours d'ouverture Lundi-vendredi 8 516 4 317 697 3 369 129 4 4 12 4 12 12 4 12 11 12 12 12 12 | lecture | | | | | | |
| Recherche d'information automatisée 708 212 351 38 103 4 Diffusion sélective d'information 220 59 85 14 62 62 62 Photocopies 335 144 90 57 44 74 <td>Elaboration de</td> <td>1 033</td> <td>599</td> <td>192</td> <td>172</td> <td>69</td> <td>1</td> | Elaboration de | 1 033 | 599 | 192 | 172 | 69 | 1 |
| d'information automatisée 220 59 85 14 62 62 62 62 63 62 63 62 63 64 64 71 1 1 1 1 1 1 <td>bibliographies</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> | bibliographies | | | | | | |
| automatisée Diffusion sélective d'information 220 59 85 14 62 62 62 63 63 62 63 64 71 | Recherche | 708 | 212 | 351 | 38 | 103 | 4 |
| Diffusion sélective d'information Documentation | d'information | | | | | | |
| d'information Documentation 8 1 4 90 57 44 <t< td=""><td>automatisée</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></t<> | automatisée | | | | | | |
| Documentation Photocopies 335 144 90 57 44 Autres 1 538 867 404 154 110 3 Jours d'ouverture 650 208 91 329 20 2 Jours d'ouverture Lundi-vendredi 8 516 4 317 697 3 369 129 4 Lundi-samedi 2 605 349 395 1 825 35 1 Lundi-dimanche 157 15 38 93 11 11 Non renseignés 37 8 3 26 26 20 Accès aux collections 2 2775 2 269 428 6 71 1 Libra accès 8 222 2 309 581 5 250 79 3 Accès indirect 2 775 2 269 428 6 71 1 Les deux 318 111 124 57 25 1 Classification 2 384 | Diffusion sélective | 220 | 59 | 85 | 14 | 62 | |
| Photocopies 335 144 90 57 44 10 3 Autres 1 538 867 404 154 110 3 650 208 91 329 20 2 Jours d'ouverture Lundi-vendredi 8 516 4 317 697 3 369 129 4 Lundi-samedi 2 605 349 395 1 825 35 1 Lundi-dimanche 157 15 38 93 11 Non renseignés 37 8 3 26 Accès aux collections 2 2 309 581 5 250 79 3 Accès indirect 2 775 2 269 428 6 71 1 Les deux 318 111 124 57 25 1 Classification Dewey 8 800 2 826 583 5 304 85 2 Library of 700 260 384 3 52 1 Cong | d'information | | | | | | |
| Autres 1 538 867 404 154 110 3 Jours d'ouverture Lundi-vendredi 8 516 4 317 697 3 369 129 4 Lundi-samedi 2 605 349 395 1 825 35 1 Lundi-dimanche 157 15 38 93 11 Non renseignés 37 8 3 26 Accès aux 2 2 309 581 5 250 79 3 Accès indirect 2 775 2 269 428 6 71 1 Les deux 318 111 124 57 25 1 Classification 1 1 1 2 2 1 1 Dewey 8 800 2 826 583 5 304 85 2 2 Library of 700 260 384 3 52 1 1 Congress 3 1 3 1 3 1 3 1 3 1 3 1 3 1 | Documentation | | | | | | |
| Dours d'ouverture | Photocopies | 335 | 144 | 90 | 57 | 44 | |
| Jours d'ouverture Lundi-vendredi 8 516 4 317 697 3 369 129 4 Lundi-samedi 2 605 349 395 1 825 35 1 Lundi-dimanche 157 15 38 93 11 11 Non renseignés 37 8 3 26 26 26 Accès aux 20< | Autres | 1 538 | 867 | 404 | 154 | 110 | 3 |
| Lundi-vendredi 8 516 4 317 697 3 369 129 4 Lundi-samedi 2 605 349 395 1 825 35 1 Lundi-dimanche 157 15 38 93 11 Non renseignés 37 8 3 26 3 Accès aux collections Libre accès 8 222 2 309 581 5 250 79 3 Accès indirect 2 775 2 269 428 6 71 1 Les deux 318 111 124 57 25 1 Classification Dewey 8 800 2 826 583 5 304 85 2 Library of 700 260 384 3 52 1 Congress Autre 1 132 998 100 0 33 1 Aucune 683 605 66 6 5 1 Collections 2 360 1 194 307 782 77 0 | | 650 | 208 | 91 | 329 | 20 | 2 |
| Lundi-samedi 2 605 349 395 1 825 35 1 Lundi-dimanche 157 15 38 93 11 Non renseignés 37 8 3 26 Accès aux collections Libre accès 8 222 2 309 581 5 250 79 3 Accès indirect 2 775 2 269 428 6 71 1 Les deux 318 111 124 57 25 1 Classification Dewey 8 800 2 826 583 5 304 85 2 Library of 700 260 384 3 52 1 Congress Autre 1 132 998 100 0 33 1 Aucune 683 605 66 6 5 1 Collections 2 360 1 194 307 782 77 0 | Jours d'ouverture | | | | | | |
| Lundi-dimanche 157 15 38 93 11 Non renseignés 37 8 3 26 Accès aux collections Libre accès 8 222 2 309 581 5 250 79 3 Accès indirect 2 775 2 269 428 6 71 1 Les deux 318 111 124 57 25 1 Classification Dewey 8 800 2 826 583 5 304 85 2 Library of 700 260 384 3 52 1 Congress Autre 1 132 998 100 0 33 1 Aucune 683 605 66 6 5 1 Collections 2 360 1 194 307 782 77 0 | Lundi-vendredi | 8 516 | 4 317 | 697 | 3 369 | 129 | 4 |
| Non renseignés 37 8 3 26 Image: Collection of the | Lundi-samedi | 2 605 | 349 | 395 | 1 825 | 35 | 1 |
| Accès aux collections 8 222 2 309 581 5 250 79 3 Accès indirect 2 775 2 269 428 6 71 1 Les deux 318 111 124 57 25 1 Classification Dewey 8 800 2 826 583 5 304 85 2 Library of 700 260 384 3 52 1 Congress 1 132 998 100 0 33 1 Aucune 683 605 66 6 5 1 Collections 2 360 1 194 307 782 77 0 | Lundi-dimanche | 157 | 15 | 38 | 93 | 11 | |
| collections k collections col | Non renseignés | 37 | 8 | 3 | 26 | | |
| Libre accès 8 222 2 309 581 5 250 79 3 Accès indirect 2 775 2 269 428 6 71 1 Les deux 318 111 124 57 25 1 Classification Dewey 8 800 2 826 583 5 304 85 2 Library of 700 260 384 3 52 1 Congress 1 132 998 100 0 33 1 Aucune 683 605 66 6 5 1 Collections 2 360 1 194 307 782 77 0 | Accès aux | | | | | | |
| Accès indirect 2 775 2 269 428 6 71 1 Les deux 318 111 124 57 25 1 Classification Dewey 8 800 2 826 583 5 304 85 2 Library of 700 260 384 3 52 1 Congress Autre 1 132 998 100 0 33 1 Aucune 683 605 66 6 5 1 Collections 2 360 1 194 307 782 77 0 | collections | | | | | | |
| Les deux 318 111 124 57 25 1 Classification Bewey 8 800 2 826 583 5 304 85 2 Library of 700 260 384 3 52 1 Congress Autre 1 132 998 100 0 33 1 Aucune 683 605 66 6 5 1 Collections 2 360 1 194 307 782 77 0 | Libre accès | 8 222 | 2 309 | 581 | 5 250 | 79 | 3 |
| Classification 8 800 2 826 583 5 304 85 2 Library of 700 260 384 3 52 1 Congress Autre 1 132 998 100 0 33 1 Aucune 683 605 66 6 5 1 Collections 2 360 1 194 307 782 77 0 | Accès indirect | 2 775 | 2 269 | 428 | 6 | 71 | 1 |
| Dewey 8 800 2 826 583 5 304 85 2 Library of 700 260 384 3 52 1 Congress Autre 1 132 998 100 0 33 1 Aucune 683 605 66 6 5 1 Collections 2 360 1 194 307 782 77 0 | Les deux | 318 | 111 | 124 | 57 | 25 | 1 |
| Library of Congress 700 260 384 3 52 1 Autre 1 132 998 100 0 33 1 Aucune 683 605 66 6 5 1 Collections 2 360 1 194 307 782 77 0 | Classification | | | | | | |
| Congress 1 132 998 100 0 33 1 Aucune 683 605 66 6 5 1 Collections 2 360 1 194 307 782 77 0 | Dewey | 8 800 | 2 826 | 583 | 5 304 | 85 | 2 |
| Autre 1 132 998 100 0 33 1 Aucune 683 605 66 6 5 1 Collections 2 360 1 194 307 782 77 0 | Library of | 700 | 260 | 384 | 3 | 52 | 1 |
| Aucune 683 605 66 6 5 1 Collections 2 360 1 194 307 782 77 0 | Congress | | | | | | |
| Collections 2 360 1 194 307 782 77 0 | Autre | 1 132 | 998 | 100 | 0 | 33 | 1 |
| | Aucune | 683 | 605 | 66 | 6 | 5 | 1 |
| spéciales | Collections | 2 360 | 1 194 | 307 | 782 | 77 | 0 |
| | spéciales | | | | | | |

Droits d'auteur réservés.

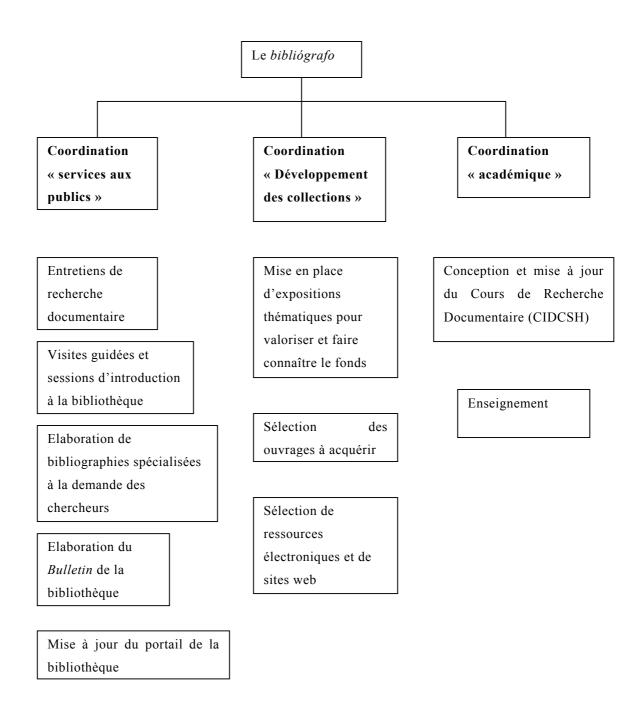
Annexe 3 : La bibliothèque Daniel Cosío Villegas du Colegio de México

Modèle du processus de résolution des problèmes d'information

Extrait de la séquence « El proceso para resolver problemas de información » disponible sur l'intranet de la bibliothèque Daniel Cosío Villegas à l'intention des étudiants

Avec l'aimable autorisation du groupe de travail de la bibliothèque Daniel Cosío Villegas qui a conçu le schéma et le Cours de Recherche Documentaire (CIDCSH) dans son ensemble.

Les activités des bibliógrafos réparties par coordinations.



Programme de la « Maestría en bibliotecología » 2004-2006 (Master) de la Bibliothèque Daniel Cosío Villegas du Colegio de México.

Propédeutique – juillet-août 2004

- Théorie des sciences sociales
- Théorie des sciences de l'information et des bibliothèques
- Recherche documentaire
- Sources générales d'information
- Usage de l'espagnol et rédaction

Disciplines qui seront réparties sur quatre semestres, en temps complet :

Septembre 2004-juillet 2006

Matières obligatoires :

- Histoire des idées
- Histoire de la science et de la technologie
- Approches de systèmes et résolution de problèmes
- Organisation du savoir et de l'information
- Administration et management de bibliothèques
- Fondements linguistiques du traitement de l'information
- Méthodologies qualitatives de recherche
- L'usager et les systèmes et services d'information
- Applications de la technologie dans les bibliothèques I
- Formation à l'enseignement
- Méthodologies quantitatives de recherche
- Sources d'information en lettres et sciences sociales
- Administration de la connaissance
- Formation des usagers
- Applications de la technologie dans les bibliothèques II

Options:

- Analyse documentaire
- Contrôle d'autorités
- Histoire de l'Amérique Latine
- Bibliographie mexicaine
- Planifier la construction d'une bibliothèque
- Services de référence
- Edition de textes électroniques
- Marketing appliqué aux bibliothèques
- Gestion des ressources d'information
- Economie de l'information
- Education virtuelle
- Littérature latino-américaine